

# Rapport annuel 2024

Mai 2025



Région  
de Nyon

**Edition et coordination**

Région de Nyon, Communication et marketing

**Image de couverture**

Visuel réalisé pour les 20 ans de Région de Nyon

**Crédits photos**

Région de Nyon: pp. 6, 8, 10 (haut), 12 (droite), 13, 16 (bas), 20, 21, 22 (gauche), 23 (droite), 25 (bas), 27 (droite), 31 (bas), 37, 40, 41, 43-45

Jura sur Léman: p. 9

Ville de Gland: p. 10 (bas)

Scanways pour Région de Nyon: p. 11

Habefast, pour la Région: pp. 12 (gauche) et 13 (haut)

Valdemar Verissimo: pp. 13 (milieu) et 27

Bureau Mosini et Caviezel: p. 14 (haut)

Atelier K pour Région de Nyon: p. 15

Sigfredo Haro: p. 16 (haut)

Revillard, pour le Grand Genève: p. 17

Laurent Guiraud, Tamedia: p. 18

Gilles Bertrand, pour le Grand Genève: p. 22 (bas)

Delphine Schachter, pour Région de Nyon: pp. 24, 26, 29, 34 (bas), 35 (haut)

Plateforme vaudoise du bois: p.28

Elisabeth Fransdonk: p. 25 (haut)

CAS Genève: p.30 (haut)

Commune de Longirod: p. 33

Visions du Réel: p. 34 (haut)

Variations musicales de Tannay: p. 35 (bas)

ARC/JB Sieber: p. 36

Wavelet Race Nyon: p. 38 (haut)

Triathlon de Nyon: p. 38 (bas)

Glenn Michel: p. 39

**Ce rapport est disponible en ligne**

[regiondenyon.ch/rapport2024](http://regiondenyon.ch/rapport2024)

# Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>4</b>
<b>L'essentiel en un coup d'œil</b>	<b>5</b>
<b>Organes et outils</b>	<b>6</b>
<b>Mobilité</b>	<b>10</b>
<b>Territoire</b>	<b>16</b>
— Participation à l'agglomération du Grand Genève	17
<b>Environnement</b>	<b>20</b>
<b>Economie</b>	<b>24</b>
<b>Tourisme</b>	<b>30</b>
<b>Culture</b>	<b>34</b>
<b>Sport</b>	<b>38</b>
<b>Communication</b>	<b>40</b>
<b>Finances</b>	<b>46</b>

## Renforcer les synergies pour bâtir l'avenir

Région de Nyon présente le bilan d'une année 2024 dont le rythme a été marqué par la célébration de ses 20 ans d'activités. Objectif principal : faire connaître plus largement les accomplissements et missions de notre association, mais aussi remercier les communes membres et les partenaires pour leur confiance.

L'événement festif du 15 juin a permis de fêter cette étape en présence des politiques, de la population et de toute l'équipe du Secrétariat régional. Ce type de jalons constituent des moments-clés pour renforcer la cohésion au sein de notre institution publique.

A côté des festivités, la Région s'est réjouie de l'engagement de 44 communes dans le nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante. Ce sont 95% des communes partenaires du premier «fonds TP» qui ont ainsi approuvé la volonté de poursuivre les efforts en termes de réorganisation des transports publics.

Durant l'année, nous avons une fois de plus pu démontrer à quel point il est important de travailler en synergie pour mener à bien les missions de la Région et préparer les défis de demain. Les membres du Conseil intercommunal ont notamment approuvé des démarches importantes au niveau stratégique. Ils ont d'une part validé la Vision territoriale transfrontalière 2050 qui fixe les orientations de la transition écologique sur le territoire du Grand Genève pour ces 25 prochaines années. Grâce à ce document cadre, des financements fédéraux conséquents pourront être obtenus pour les projets d'infrastructures de mobilité dans le district.

Un signal fort a aussi été donné avec l'adoption du crédit pour finaliser la construction du bâtiment des Dappes et s'orienter vers une exploitation quatre saisons du domaine Jura sur Léman. La décision sans appel du délibérant a récompensé l'énorme travail mené durant de longs mois par le Comité de direction en concertation avec le Canton de Vaud et le Conseil d'administration, largement renouvelé, dans l'élaboration d'un plan de restructuration pour Télé-Dôle. Ce moment a représenté une étape significative malgré le référendum intercommunal intervenu sur la décision, qui a quelque peu terni la fin d'année.

De son côté, l'équipe du Secrétariat régional a mis toutes ses forces pour accompagner les communes et entreprises dans la planification et la mise en œuvre de leurs projets. Le travail de suivi s'est accompagné durant l'année de la mobilisation de toute l'équipe en vue des festivités organisées et je salue particulièrement cette dynamique interne positive.



**Frédéric Mani**  
Président

# L'essentiel en un coup d'œil

## Mobilité

La fréquentation des lignes de bus régionales et urbaines, du train NStCM et de la ligne CGN N3 a augmenté de près de 11%, avec 9 millions de voyageuses et voyageurs. Le nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante a été adopté par 95% des communes partenaires du premier programme TP. L'expérimentation de navettes électriques et modulables à Gland a bénéficié d'un soutien dans le cadre du nouveau fonds. La préparation de l'horaire 2025 s'est accompagnée d'un important travail de coordination. Le suivi pour la mise en place d'aménagements de bus et d'itinéraires pour modes actifs s'est poursuivi. Le nombre d'emprunts des vélos en libre-service a progressé de près de 16%.

## Territoire

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) a été mise en consultation publique et est en cours d'approbation par les communes. Les partenaires du Grand Genève ont signé l'accord sur les prestations du projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération, fixant les modalités pour un cofinancement fédéral de CHF 143 millions en faveur des mesures de mobilité. Les autorités membres du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) ont adopté la Vision territoriale transfrontalière 2050 (VTT) du Grand Genève, posant un cadre commun pour l'aménagement territorial de l'agglomération pour les 25 prochaines années.

## Environnement

Plusieurs projets issus du programme pour la biodiversité ont vu le jour en 2024. La Région a soutenu une méthode innovante pour la détection des nids de frelons asiatiques et poursuivi les soutiens ponctuels à la transition écologique. Une subvention a été proposée pour le remplacement de laurelles par des essences indigènes. En juin, la Région a lancé sa plate-forme RégiONtroc, pour l'échange et la réutilisation de matériel communal. Quatre moments d'échanges ont eu lieu avec les communes autour d'enjeux environnementaux.

## Economie

Région de Nyon a rencontré 72 entreprises dans le cadre de sa politique de développement

économique. Elle a décerné le Prix à l'innovation 2024 à deux sociétés ayant mis en place de nouvelles technologies pour la fabrication de produits artisanaux. La Région a continué à mener sa politique de soutiens ponctuels aux entreprises. Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) s'est poursuivi sur les divers sites. En novembre a eu lieu l'inauguration de la Maison des Vins de La Côte, qui a bénéficié d'un important soutien régional.

## Tourisme

La Région a poursuivi la mise en œuvre du programme Tourisme de nature 2022-2027. Elle a mis en place une nouvelle formation pour les prestataires du tourisme. Un travail conséquent a été entrepris pour élaborer un plan de restructuration permettant d'assurer un avenir à Télé-Dôle et dessiner les contours d'une vision stratégique pour le tourisme quatre saisons à la Dôle. Durant l'année, quelque 15 projets ont bénéficié d'un soutien via le fonds régional d'équipement touristiques (FRET).

## Culture

La Région a signé en 2024 la nouvelle convention de subventionnement liant à Visions du Réel. Le Conseil intercommunal a approuvé la reconduite de celle de l'Usine à Gaz. Durant l'année, la Région a octroyé 30 soutiens ponctuels et 13 soutiens réguliers. Elle a décerné son Prix artistique à Chloé Démétrriadès, artiste pluridisciplinaire de Nyon.

## Sport

La Région a octroyé 20 soutiens sportifs en 2024. Dans le cadre des Mérites sportifs régionaux, 7 prix ont été remis.

## Communication

Région de Nyon a poursuivi sa croissance sur les réseaux sociaux et a connu une augmentation notable des visites de son site internet (+63%). Elle a célébré ses 20 ans, avec un événement festif en juin et de nombreuses actions menées tout au long de l'année.

# Organes et outils



## Référent au Comité de direction

### Frédéric Mani

Président

## Secrétariat > Etat-major

Boris Mury, secrétaire général

↳ Aline Dupontet

↳ Daniela Nagy

↳ Thierry Maeder

## Secrétariat > Administration et finances

↳ Nathalie Hentschel



Dully



Eysins



Founex



Genolier



Gilly



Gingins



Givrins



Gland



Grens



La Rippe



Le Vaud



Longirod



Luins



Marchissy



Mies



Mont-sur-Rolle



Nyon



Perroy



Rolle



Saint-Cergue



Saint-George



Signy-Avenex



Tannay



Tartegnin

## Communes membres

Région de Nyon comptait 41 communes membres au 31 décembre 2024, toutes représentées au Conseil intercommunal.

→ [regiondenyon.ch/communes](http://regiondenyon.ch/communes)



Arnex-sur-Nyon



Arzier-Le Muids



Trélex



Vinch



Begnins



Borex



Vinzel



Bursinel



Bursins



Burtigny



Chavannes-de-Bogis



Chavannes-des-Bois



Coinsins



Coppet



Crans (VD)



Crassier



Duillier

# Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal (CI) est l'organe délibérant de Région de Nyon, constitué des représentantes et représentants des exécutifs et des délibérants des communes membres. Il s'est réuni à cinq reprises en 2024 et a analysé douze préavis. Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site internet de la Région (rubrique institutionnelle « Nous », ainsi que via des icônes d'accès rapide en page d'accueil) : les objets y sont indexés et peuvent être retrouvés par année, séance, thématique, responsable politique au Comité de direction (pour les préavis) ou membre du Conseil intercommunal (pour les postulats, motions et interpellations).

→ [regiondenyon.ch/ci](http://regiondenyon.ch/ci)

## Bureau

### Présidente

- Amélie Cherbuin  
Coppet

### Vice-président

- Damien Richard  
Longirod

### Scrutatrices

- Maud Feignoux  
Burtigny
- Véronique Villaine  
Gland

### Scrutateur suppléant

- Thomas Marchand  
Coppet

### Secrétaire

- Marianne Bardel

## Préavis approuvés

- Préavis 34-2024 Demande de crédit de CHF 120'000 pour la réalisation des études préparatoires au Projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération
- Préavis 35-2024 Participation de CHF 188'000 (TTC) pour l'étude de projet liée au réaménagement de la jonction autoroutière de Gland en faveur des transports publics
- Préavis 36-2024 Demande d'un crédit de CHF 43'240 (TTC) pour le renouvellement de la stratégie de développement régional 2025-2029
- Préavis 38-2024 Comptes 2023
- Préavis 39-2024-FRM Demande de crédit de CHF 27'115 pour l'expérimentation de navettes électriques et modulaires sur la commune de Gland
- Préavis 40-2024 Etat financier du fonds TP régional 2010-2024
- Préavis 41-2024 Adoption de la Vision territoriale transfrontalière 2050 du Grand Genève
- Préavis 42-2024-DISREN Demande de crédit de CHF 31'822 pour l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus à Chavannes-de-Bogis
- Préavis 43-2024-DISREN Demande de crédit pour finaliser la construction du bâtiment d'accueil et permettre la restructuration quatre saisons de Télé-Dôle SA
- Préavis 44-2024 Budget 2025
- Préavis 45-2024 Demande de crédit de CHF 410'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2025-2028
- Préavis 46-2024-FRM Participation de CHF 464'000 pour l'accompagnement opérationnel du nouveau fonds régional pour la mobilité 2024-2028

## Motions, postulats et interpellations

- Motion de Mario-Charles Pertusio du 17 juin 2024: Pour permettre au CoDir d'offrir au CI l'opportunité de sauver Télé-Dôle et pérenniser les efforts déjà consentis depuis près de 35 ans
- Postulat de Vincent Moret et consorts du 30 octobre 2024: Pour le développement d'une stratégie 4 saisons concrète à l'horizon 2040 sur le massif de la Dôle

## Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est l'exécutif de Région de Nyon. Il est composé de 9 membres élus par le Conseil intercommunal. Chacune et chacun assume un dicastère politique et la direction de son portefeuille de projets. L'organisme a siégé à 23 reprises durant l'année 2024 et soumis 12 préavis au Conseil intercommunal. Il a répondu aux sollicitations et invitations de plusieurs communes ou groupes de communes.

→ [regiondenyon.ch/codir](http://regiondenyon.ch/codir)

### Composition

#### Président



Frédéric Mani  
Dully

#### Vice-président et responsable de la Communication



Pierre-Alain Schmidt  
Mies

#### Responsable de la Culture et du Sport



Valérie Jeanrenaud  
Burtigny

#### Responsable de la Mobilité



Gérard Produt  
Coppet

#### Responsable du Tourisme



Stéphane Jayet  
Tartegnin

#### Responsable de l'Environnement



Bruno Dard  
Signy-Avenex

#### Responsable du Territoire



Christine Girod  
Gland

#### Responsable des Finances



Paul Ménard  
Saint-Cergue

#### Responsable de l'Economie



Olivier Riesen  
Nyon

#### — Secrétaire du Comité de direction



Boris Mury, secrétaire général



Conseil intercommunal du 10 octobre à Chavannes-des-Bois.

## Secrétariat régional

### Structure

Le Secrétariat régional est l'administration de Région de Nyon. Il gère le quotidien de l'association ainsi que ses projets, et soutient les communes. Son fonctionnement est placé sous la direction du secrétaire général. Le Secrétariat est conduit par un état-major dont les membres sont :

- le secrétaire général
- la responsable opérationnelle et adjointe du secrétaire général (qui coordonne les projets ainsi que le personnel affecté à toutes les politiques publiques)
- la responsable de la communication et du marketing (qui coordonne les actions ainsi que le personnel affecté à ces compétences transversales)
- le responsable vaudois du Grand Genève (qui coordonne les projets de l'agglomération)

Chaque collaboratrice et collaborateur coordonne les mesures dans le cadre de sa spécialisation métier. Les activités sont menées au sein du Secrétariat régional de manière transversale selon les thématiques.

→ [regiondenyon.ch/secretariat](http://regiondenyon.ch/secretariat)

### Ressources humaines

L'année 2024 a connu un seul changement au sein du Secrétariat régional. Au total, les effectifs de Région de Nyon sont restés stables, à 12,6 emplois équivalents plein temps (EPT)

au 31 décembre. Une stagiaire a été engagée entre avril et juin 2024 pour soutenir l'équipe dans l'organisation des festivités des 20 ans de la Région. Seuls 39,9% de la masse salariale sont réellement à la charge des cotisations des communes membres. La différence revient en partie aux fonds dédiés et aux conventions avec le Canton de Vaud.

→ [regiondenyon.ch/rh](http://regiondenyon.ch/rh)

## Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise

Le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) est l'outil par lequel Région de Nyon cofinance des infrastructures ou équipements d'intérêt régional. La Commission des investissements régionaux (CoInv) a pu traiter deux préavis DISREN soumis au Conseil intercommunal. Son rôle est de se prononcer sur le respect des principes du dispositif, leur application, ainsi que les critères de régionalité.

→ [regiondenyon.ch/disren](http://regiondenyon.ch/disren)

## Sociétés liées

### Télé-Dôle

Région de Nyon est actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA, société d'équipement touristique possédant les remontées mécaniques sur le territoire suisse du domaine Jura sur Léman. Jusqu'en 2024, Télé-Dôle gérait également l'exploitation des téléskis du village de Saint-Cergue. Dans le cadre de la définition d'une stratégie touristique, la Commune de Saint-Cergue a repris courant 2024 la gestion de ces installations.

Durant toute l'année, le Comité de direction de Région de Nyon a œuvré en concertation avec les partenaires, dont le Canton de Vaud, pour élaborer un plan de restructuration permettant d'assurer un avenir à Télé-Dôle. La première étape s'est concrétisée avec le vote du Conseil intercommunal le 30 octobre 2024, soutenant à une très large majorité l'octroi d'un crédit d'investissement pour terminer les travaux du bâtiment d'accueil aux Dappes et préparer la transition du domaine vers un tourisme quatre saisons. Le dépôt d'un référendum intercommunal est intervenu sur cette décision, ainsi qu'un recours administratif.



Le domaine Jura sur Léman a bénéficié de conditions optimales durant les relâches de fin d'année.

Le démarrage de la saison de ski 2024-2025 a eu lieu le 14 décembre sur le domaine skiable de Jura sur Léman. Celui-ci a bénéficié de conditions optimales durant les relâches de fin d'année.

Le rapport de gestion de Télé-Dôle couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 a été validé par l'Assemblée générale en décembre et est disponible sur le web.

→ [teledole.ch/societe/assemblees-generales](http://teledole.ch/societe/assemblees-generales)

### Sofren

Région de Nyon est propriétaire de la Société foncière de la région nyonnaise SA (Sofren), qui permet des opérations utiles à la réalisation de projets intercommunaux et au développement régional.

Le rapport de gestion de la Sofren SA est disponible sur demande au siège de la société.

→ Grand-Rue 24, 1260 Nyon

# Mobilité



Référent au Comité de direction

## Gérard Produit

Responsable politique de la Mobilité

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Carine Bignon

↳ Nathan Houssin

## Nouveau fonds régional pour une mobilité collective et innovante

En 2024, 44 communes se sont engagées dans la mise en œuvre d'un nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante, soit 95% des communes partenaires du premier programme pour les transports publics. Ce fonds d'une enveloppe totale de près de CHF 8,9 millions encourage le report modal, avec le développement de nouvelles offres de transports publics répondant aux besoins des pendulaires et facilitant aussi l'accessibilité aux loisirs de proximité.

Le programme soutient les communes et les transporteurs dans le déploiement de véhicules innovants et moins polluants. Il vise aussi un changement de comportement en développant des mesures de promotion de la mobilité.

## Transports publics

### Programme de réorganisation des transports publics

Région de Nyon a poursuivi en 2024 le pilotage du programme de réorganisation des transports publics. Elle a accompagné les communes dans le développement de l'offre de transport et la mise en place d'aménagements en faveur des bus. Des collaborations régulières avec les transporteurs, les autorités cantonales et les partenaires de mobilité du Grand Genève ont aussi rythmé l'année.

Le Secrétariat régional s'est particulièrement engagé dans la finalisation de l'horaire 2025-2026 des transports publics et dans la communication des changements et des améliorations d'offres auprès du grand public et des communes.

→ [regiondenyon.ch/programme-tp](http://regiondenyon.ch/programme-tp)



Inauguration de la navette Cristal à Gland, en septembre 2024.

Trois axes ont bénéficié en 2024 d'un soutien financier par ce biais :

- L'expérimentation de navettes électriques et modulables en Ville de Gland visant à tester une nouvelle ligne de transport urbain et une nouvelle offre de transport à la demande. La participation financière régionale est de CHF 27'115
- La poursuite des mesures-phares de promotion de la mobilité et le développement de nouvelles actions ciblées pour favoriser les changements de comportement. La participation financière régionale est de CHF 360'000 (engagement pour 3 ans)
- L'accompagnement opérationnel réalisé par l'équipe technique de Région de Nyon pour le pilotage, le suivi et la mise en œuvre des projets qui favoriseront le développement et le renforcement des transports publics. La participation financière régionale est de CHF 464'000 (engagement pour 5 ans)

→ [regiondenyon.ch/fonds-mobilite](http://regiondenyon.ch/fonds-mobilite)

## Offre de l'horaire 2024

L'horaire 2024 des transports publics est entré en vigueur le 10 décembre 2023, avec des améliorations importantes. Elles ont permis notamment de renforcer la cadence des bus (lignes 814, 815, 818, 830, 840) et du train Nyon - Saint-Cergue - Morez (NStCM), ainsi que d'offrir des courses nocturnes supplémentaires (ligne 891 et taxibus à Gland).

## Préparation de l'horaire 2025

La phase de préparation de la période horaire 2025-2026 des transports publics s'est achevée en juin 2024. Ce changement d'horaire est le plus important que la Suisse romande ait connu depuis 20 ans. En effet, pour garantir la stabilité de l'horaire ferroviaire et pouvoir réaliser



Vue aérienne de la gare de Nyon, l'une des gares régionales du district de Nyon.

un maximum de travaux sans dégrader trop fréquemment l'horaire, les CFF ont recalculé les temps de parcours pour chaque ligne. Sur la ligne Lausanne – Genève, ces derniers augmentent de quelques minutes, provoquant des conséquences en cascade sur les heures de passage des trains et les systèmes de correspondances aux gares.

Pour accompagner ce changement majeur et présenter les améliorations en matière d'offre, Région de Nyon a mené plusieurs séances avec les communes, en concertation avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), les Transports publics nyonnais (TPN) et CarPostal.

Au dernier trimestre, un travail conséquent a été mené par les équipes du Secrétariat régional, en vue de communiquer sur ce nouvel horaire et ses implications auprès de la population. A cette fin, la Région a élaboré divers nouveaux supports de communication utiles pour les communes (cf. Marketing).



**CHF 31'822**

crédit DISREN pour  
l'aménagement d'un  
nouvel arrêt de bus à  
Chavannes-de-Bogis



**+11%**

fréquentation sur le  
réseau régional de  
transports publics

## Réseau régional de transports publics

Le nombre de voyageuses et voyageurs totalisé en 2024 sur le réseau des bus régionaux et urbains, sur le NStCM et la ligne CGN N3 s'élève à 9'091'673, soit une évolution de +10,6% depuis 2023. La fréquentation sur l'ensemble du réseau de transport public de la Région continue ainsi sa progression avec une augmentation significative du nombre de voyageurs par rapport à l'année de référence 2019 (+15,9%). En particulier, les lignes transfrontalières 814 et 818 et la ligne 815, qui ont bénéficié d'une amélioration importante en termes d'offre, ont vu leur fréquentation augmenter de façon conséquente.

### Aménagements pour les bus

Les études et la réalisation des mesures d'aménagement se sont poursuivies en 2024. Les travaux de réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle pour la priorisation des transports publics se sont terminés à l'automne.

Le travail et les discussions ont aussi avancé sur les trois autres mesures d'aménagement du programme des transports publics inscrites au projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération du Grand Genève (PA2) au bénéfice d'un cofinancement fédéral de 40% :

- Voie de bus sur la Route Blanche : à la suite de l'examen préalable complémentaire réalisé auprès des services de l'Etat de Vaud et auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU), l'étude de projet a été mise à jour. Des séances d'information ont été organisées auprès de plusieurs instances permettant d'opérer des ajustements.

- Jonction A1 de Gland : l'étude d'avant-projet a permis de préciser les objectifs poursuivis dans le cadre de la requalification de la jonction autoroutière et d'analyser plusieurs variantes d'aménagements en matière de mobilité active.
- Giratoire de Crassier : plusieurs séances se sont tenues avec les partenaires dans le cadre de l'avancement du projet. Les discussions avec les différents propriétaires fonciers impactés par le projet ont continué.

Région de Nyon a également accompagné les Communes de Chavannes-de-Bogis, de Mies et de La Rippe dans leurs projets d'aménagement de nouveaux arrêts de bus en vue de l'horaire 2025. Le nouvel arrêt de bus aménagé pour la desserte du centre commercial de Chavannes-de-Bogis a bénéficié d'un soutien de la Région à hauteur de CHF 31'822 au titre du DISREN.



## 9 millions

voyageur·euses sur les bus régionaux et urbains, le train NStCM et la ligne CGN N3



Aménagement d'un nouvel arrêt de bus au centre commercial de Chavannes-de-Bogis.



Bus CarPostal.

# Mobilité active

## Réseau cyclable régional

Région de Nyon a poursuivi ses efforts dans le cadre de la mise en œuvre du réseau cyclable régional. Elle s'est impliquée dans plusieurs travaux et études en 2024, dont notamment le démarrage d'études préliminaires concernant plusieurs itinéraires pour modes actifs sur les tronçons Vich-Gland, Genolier-Nyon et Crassier-Eysins.

Avec les communes territoriales, elle a également initié une étude préliminaire de liaison cyclable visant à relier Nyon, Trélex et la zone d'activités des Bucleis à Duillier par les chemins agricoles. Enfin, Région de Nyon a relancé avec les acteurs concernés (Ville de Nyon, Commune de Grens et DGMR) une étude de faisabilité concernant une liaison pour modes actifs entre la gare de l'Asse et la zone d'activités des Fléchères, passant par la route de Gingins.

## Réseau de vélos en libre-service

Région de Nyon a continué en 2024 le développement de son réseau de vélos en libre-service. Une nouvelle station a été installée à Mont-sur-Rolle dans le quartier Bellefontaine. Au 31 décembre, le réseau comprenait ainsi 49 stations, avec 300 vélos en circulation (dont la moitié sont électriques). L'utilisation des vélos en libre-service a enregistré une hausse de 15,8%, avec 85'189 emprunts (contre 73'084 l'année précédente).

Etant donné que le contrat de concession du réseau de vélos en libre-service avec PubliBike se termine le 30 juin 2025, la Région a entrepris en 2024 les démarches nécessaires, afin de préparer la prochaine concession et ainsi d'assurer la continuité et le développement du réseau.

→ [regiondenyon.ch/velos](http://regiondenyon.ch/velos)



**85'189**  
emprunts de vélos  
en libre-service sur  
le réseau régional



Site de Fléchères Nord, Grens.



Aménagement voies cyclables et piétons entre Coppet et Nyon.



Station de vélos en libre-service sur le site de Terre Bonne à Eysins.

# Réseau routier

## Route Suisse (RC1)

### Tronçons à Coppet, Nyon, Prangins et Rolle

Région de Nyon assure la coordination générale des mesures de requalification de la RC1, sur les tronçons en traversée de localité de Coppet, Nyon, Prangins et Rolle, selon la convention partenariale signée en 2020 dans le cadre des cofinancements fédéraux obtenus au titre du projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération (PA2).

Dans le cadre des projets d'agglomération, la Région accompagne les communes du district dans l'élaboration de leur dossier de demande, en vue d'obtenir un cofinancement de la part de la Confédération. En partenariat avec la DGMR, elle a travaillé avec les Communes de Nyon et Prangins sur l'établissement du dossier qui a permis la signature en septembre des conventions de financement fédéral pour les mesures qui les concernent: traversée de localité à Nyon, tronçons entre l'Asse et l'entrée ouest de Prangins et en traversée de localité de Prangins. Les subventions fédérales attribuées sont respectivement de CHF 225'000 et CHF 812'000.

### Tronçon Prangins-Gland

L'étude d'avant-projet relative à la requalification de la RC1 sur le tronçon Prangins-Gland, cofinancée au titre du projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération du Grand Genève (PA4), s'est terminée au printemps 2024 et a permis de présenter le dossier à l'examen préalable. A la suite des retours des services cantonaux, les adaptations nécessaires ont été apportées au projet dans la perspective de la mise à l'enquête publique qui s'est déroulée en fin d'année.



**+ CHF 1 mio**

de subvention fédérale  
attribuée à la RC1 en  
traversée de localité  
à Nyon et Prangins



Tronçon de la RC1 à Rolle, en direction de Lausanne.

### Autoroute

Dans le cadre du projet de 3<sup>e</sup> voie Le Vengeron-Coppet-Nyon, Région de Nyon a participé à plusieurs groupes de travail techniques visant à clarifier les charges de trafic à l'horizon de la mise en service de la 3<sup>e</sup> voie et à définir les modalités d'aménagement de chacune des jonctions de Coppet et Nyon pour l'ensemble des modes de transport : véhicules légers, transports publics et mobilité active.

En partenariat avec l'OFROU, elle a également organisé début juillet une séance d'information relative au projet d'élargissement de l'autoroute à destination des communes du territoire régional. Si ce projet a finalement été rejeté à la suite de la votation fédérale du 24 novembre, la Région, les communes et l'OFROU continuent leur travail partenarial dans le cadre du suivi de l'entretien des ouvrages de franchissement de l'A1 dans le périmètre qui les concerne.



Séance d'information en lien avec l'élargissement de l'autoroute A1, organisée par la Région en juillet 2024.

## Stratégie multimodale transfrontalière du Grand Genève

La Charte «Grand Genève en transition» fixe des objectifs ambitieux, dont l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. Cet objectif, qui impose une réduction drastique du trafic individuel motorisé, implique de renouveler l'organisation de notre système de mobilités pour les 25 prochaines années.

La Stratégie multimodale transfrontalière du Grand Genève, fruit d'un travail partenarial dans lequel Région de Nyon s'est impliquée pendant deux ans, constitue le volet stratégique de la Vision territoriale transfrontalière (VTT) en matière de mobilité des personnes mais également de transport professionnel. L'état des lieux de l'offre de transport et les besoins projetés ont permis de définir des orientations et des programmes de mesures à mettre en œuvre selon une planification temporelle et territoriale.



La stratégie multimodale transfrontalière prévoit la mise en oeuvre d'un réseau cyclable continu et sécurisé dans l'ensemble de l'agglomération.

# Territoire



Référente au Comité de direction

**Christine Girod**

Responsable politique du Territoire

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Thierry Maeder

↳ Inès Baudry

## Zones d'activités

### Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

En 2024, Région de Nyon a poursuivi l'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA). L'année a plus particulièrement été consacrée à l'approbation du dossier par les communes du district. Cette phase a démarré avec une séance publique le 25 janvier. A cette occasion, le dossier finalisé a été présenté aux représentantes et représentants des municipalités et des conseils communaux, en présence de Mme Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat, et de



**43**

communes ont adopté la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) en 2024

Mme Isabelle Moret, conseillère d'Etat.

Le dossier a ensuite été mis en consultation publique durant tout le mois de février, sur internet, auprès des greffes communaux, et dans les locaux de la Région (accompagné d'une exposition photos à la Grand-Rue 24). La version finale de la SRGZA a été transmise aux communes au mois de mai, pour adoption par leurs organes exécutifs et délibérants. A la fin de l'année 2024, 43 communes sur les 47 du district avaient ainsi voté et adopté la SRGZA.

En parallèle, la Région a travaillé de concert avec les communes concernées par des zones d'activités régionales (ZAR), afin d'aboutir à une convention de collaboration pour les organes de gestion de ces zones.

→ [regiondenyon.ch/srgza](http://regiondenyon.ch/srgza)



Les conseillères d'Etat Christelle Luisier et Isabelle Moret, accompagnées des responsables politiques de l'Economie, du Territoire et de l'Environnement et du secrétaire général de la Région.

## Participation à l'agglomération du Grand Genève

### Groupement local de coopération transfrontalière

Région de Nyon participe aux instances techniques et politiques de l'agglomération en tant que membre fondateur du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève. Avec ses partenaires, elle met ses ressources humaines et financières à disposition, afin de mener à bien les missions confiées au GLCT.

Elle assure en outre la coordination entre les parties prenantes vaudoises du Grand Genève (Canton, communes et Région). Afin de réaliser sa mission de Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, la Région a consacré en moyenne 3,6 ETP sur l'année 2024, répartis sur les trois dicastères concernés (Territoire, Mobilité, Environnement). Les autorités politiques de Région de Nyon sont représentées dans les instances de gouvernance du Grand Genève :

- Vice-président et membre du Bureau du GLCT: Frédéric Mani
- Membres de l'Assemblée du GLCT: Frédéric Mani, Christine Girod, Pierre-Alain Schmidt
- Membre du Groupe de travail thématique « Aménagement »: Christine Girod
- Membre du Groupe de travail thématique « Mobilité »: Gérard Produt
- Membre du Groupe de travail thématique « Transition écologique »: Bruno Dard
- Représentant du GLCT auprès du Forum d'agglomération: Pierre-Alain Schmidt

### Projet d'agglomération

En 2024, les Cantons de Vaud et Genève, le GLCT Grand Genève et la Confédération ont signé l'accord sur les prestations du projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4). Cet accord fixe les modalités pour le cofinancement fédéral de CHF 143 millions accordé au Grand Genève en faveur des mesures de mobilité à réaliser entre janvier 2024 et mars 2029.

Sur cette somme, CHF 15 millions sont destinés à trois mesures planifiées dans le district de Nyon d'ici à 2028 :

- Requalification de la RC1 entre Prangins et Gland et création d'itinéraires cyclables
- Aménagement d'itinéraires cyclables sur le chemin de la Vy-Creuse et la Rue du Perron à Gland
- Réaménagement du passage inférieur de l'Etraz en faveur des bus et de la mobilité active à Nyon

En parallèle, Région de Nyon et ses partenaires franco-genevois ont démarré les travaux d'élaboration du projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5), lequel sera soumis à la Confédération en juin 2025. Cette itération dessine une ambition renforcée pour le district de Nyon en matière de mobilité, et permettra le cofinancement fédéral de nombreux projets au bénéfice des habitantes et habitants du district, dont la réalisation de plusieurs tronçons structurants du réseau cyclable régional. A cette fin, Région de Nyon a collaboré avec ses partenaires à la mise à jour et au développement du schéma cyclable d'agglomération du Grand Genève, afin d'arriver à un véritable plan vélo pour le territoire transfrontalier.



## Vision territoriale transfrontalière

Les autorités membres du GLCT ont adopté le 2 juillet 2024 à Nyon la Vision territoriale transfrontalière 2050 (VTT) du Grand Genève. Ce document pose un cadre commun pour l'aménagement territorial de l'agglomération pour les 25 prochaines années. Il répond au double défi qui comprend la transition écologique de notre région, et la maîtrise et l'anticipation de son développement.

En parallèle, la Stratégie multimodale transfrontalière 2050, représentant le volet mobilité de la VTT, fixe les principes stratégiques et les actions à mener en vue de repenser l'organisation de notre système de mobilités d'ici 2050. Enfin, la Vision territoriale transfrontalière constituera le volet stratégique des prochaines générations de projets d'agglomération (PA5, PA6 et PA7) et pourra servir de socle commun pour la révision des instruments de planification des autorités membres du Grand Genève.

Le Conseil intercommunal de Région de Nyon a adopté la Vision territoriale transfrontalière le 10 octobre 2024, via le vote du préavis 41-2024, ouvrant la voie à l'élaboration du projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5).

→ [grand-geneve.org/vision-territoriale-trans-frontaliere/](http://grand-geneve.org/vision-territoriale-trans-frontaliere/)

## Pôle aménagement du Grand Genève

Dans le cadre des travaux d'élaboration du PA5, l'enquête sur les habitudes de consommation des habitantes et habitants du Grand Genève a été mise à jour. Cette édition 2024 succède à l'enquête 2018 et permettra d'affiner la stratégie d'aménagement commercial du projet d'agglomération grâce aux résultats disponibles en début d'année 2025.

## Pôle environnement du Grand Genève

Parallèlement aux démarches de transition écologique, Région de Nyon a contribué à des actions ponctuelles en faveur de l'environnement pilotées par le Grand Genève, dont la réalisation d'une cartographie de la trame noire pour lutter contre la pollution lumineuse. Par ailleurs, la Région a coorganisé l'édition 2024 du Prix de l'agriculture en transition écologique du Grand Genève, dont l'une des distinctions a été remise à l'association Epi Mobile, basée à Saint-George (cf. Environnement).



La Vision territoriale transfrontalière (VTT) a été adoptée le 2 juillet 2024 à Nyon par le GLCT représenté ici par Christian Dupessey, président du Pôle métropolitain du Genevois français, Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT) du Canton de Genève et président du Grand Genève et Christine Girod, responsable politique du Territoire à Région de Nyon.

## Pôle mobilité du Grand Genève

Au fil des quatre générations de projets d'agglomération, pas moins de 51 mesures localisées dans le district de Nyon (y compris celles du PA4) ont été validées par l'Office fédéral du développement territorial et peuvent ainsi bénéficier d'un cofinancement de la Confédération. Elles représentent près de CHF 100 millions de contributions fédérales pour améliorer la mobilité dans le district.

En tant que Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, Région de Nyon assure la coordination générale des mesures. Elle accompagne les différents maîtres d'ouvrage pour les études et la réalisation de leurs projets, ainsi que dans la constitution des dossiers de demandes de cofinancements cantonaux et fédéraux.

Durant l'année écoulée, ces chantiers ont concerné la requalification de la RC1 sur la partie est en traversée de localité de Rolle et la finalisation de travaux relatifs à l'adaptation de la jonction autoroutière de Rolle en faveur des transports publics (cf. Mobilité).

Avec ses partenaires, Région de Nyon a également participé à des démarches de sensibilisation destinées au grand public, notamment via l'élaboration d'une carte des balades à vélo dans le Grand Genève. Cette carte recense diverses boucles et tracés permettant de découvrir, entre autres, le district de Nyon à vélo.

→ [grand-geneve.org/carte-velo/](http://grand-geneve.org/carte-velo/)



## Périmètre compact d'agglomération du Grand Genève

Par son rôle de Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, Région de Nyon est chargée par le Canton de Vaud de réaliser le monitoring annuel de l'urbanisation des huit communes du périmètre compact d'agglomération (Coppet, Commugny, Eysins, Nyon, Prangins, Gland, Rolle et Mont-sur-Rolle), correspondant à l'espace urbanisé autour des principales gares du district.

A la suite du monitoring 2023, faisant le constat d'un nombre de logements planifiés insuffisant au regard de la croissance démographique projetée à 2040, la Région et les communes ont conduit une étude prospective sur les possibilités de rénovation urbaine à l'intérieur du périmètre compact.

Cette analyse a permis d'évaluer les démarches en cours et d'identifier des secteurs potentiels pour de nouveaux projets de logements, tout en prenant en compte des critères de transition écologique et de qualité de vie (offre de services et équipements, préservation de la pleine-terre, rénovation énergétique, protection du patrimoine, etc.).

Les résultats de l'étude serviront d'aide à la décision pour les communes, en particulier pour renforcer la pertinence des mesures en cours ou pour définir de nouveaux secteurs de développement.



## CHF 15 mio

de cofinancements fédéraux accordés par la Confédération pour les trois mesures vaudoises du PA4

# Environnement



## Référent au Comité de direction

### Bruno Dard

Responsable politique de l'Environnement

## Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Emilie Staub

## Soutiens et projets régionaux

### Programme pour la biodiversité

En 2024, plusieurs projets issus du programme d'action pour la biodiversité ont vu le jour (préavis 18-2022). Doté d'un montant de CHF 250'000 répartis sur 5 ans, le programme vise à accompagner les démarches des communes dans la réalisation d'actions concrètes en faveur de la biodiversité sur leur territoire.

Dans ce cadre, la Région a mis en place entre octobre et décembre une subvention destinée aux privés et aux communes pour le remplacement de laurelles par des essences indigènes. Cette aide financière de CHF 45 par mètre linéaire planté a rencontré un beau succès. En trois mois, 18 dossiers nous sont parvenus de 14 communes différentes. Cumulés, 326 mètres de laurelles ont été remplacés pour un montant de CHF 14'251.50.

En parallèle, la Région a soutenu à hauteur de CHF 15'000 le projet *SmartBaits*, une méthode innovante pour la détection des nids

de frelons asiatiques, conçue par la HEIG-VD et l'Université de Lausanne. En effet, le frelon asiatique est une menace pour les abeilles domestiques, ainsi que pour les hyménoptères sauvages. Dans ce cadre, un important travail a été entrepris par les spécialistes du domaine sur mandat du Canton, en collaboration avec la protection civile, pour localiser et détruire les nids, dont certains situés dans le district de Nyon. Région de Nyon est en contact avec la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud (DGE) et suit de près les actions sur le terrain.

→ [regiondenyon.ch/environnement/  
biodiversite](http://regiondenyon.ch/environnement/biodiversite)



Haie d'espèce indigène.



## 326 mètres

linéaires de laurelles  
remplacés par des  
essences indigènes

## Soutiens ponctuels à la transition écologique

En 2024, Région de Nyon a continué son programme de soutiens ponctuels pour les initiatives en faveur de l'environnement. Ces aides ponctuelles sont de maximum CHF 5000 et peuvent concerner diverses thématiques, telles que la biodiversité, l'économie circulaire, la sobriété environnementale, les énergies renouvelables ou encore la sensibilisation. Ils complètent l'accompagnement technique et financier déjà proposé dans le cadre du programme pour la biodiversité.

Les projets suivants ont bénéficié d'un soutien :

- Exposition « Le jardin dévoilé » au Bois de Chênes de Genolier
  - Sauvegarde d'une colonie de grands capricornes dans un chêne à Signy-Avenex
- [regiondenyon.ch/soutiens-environnement](http://regiondenyon.ch/soutiens-environnement)

## Soutiens agroécologiques

Les réseaux agroécologiques sont des projets portés par des agricultrices et agriculteurs permettant de réaliser de manière coordonnée des mesures de maintien et de développement de la biodiversité. Trois réseaux soutenus par Région de Nyon via le DISREN étaient actifs en 2024. Il s'agit des réseaux agroécologiques Nyon Région, Cœur de la Côte et Eco Terre Sainte. En totalité pour l'année 2024 sur ces trois réseaux, plus de 22 hectares de prairie extensive ont été semés avec la technique appelée « fleurs de foin », et 2526 arbustes indigènes ont été plantés pour recréer des bosquets champêtres. De plus, 83 arbres indigènes, 892 fruitiers haute-tige et 41 noyers et châtaigniers ont été mis en terre.



Grand capricorne.

## Réemploi et lutte contre le gaspillage

La plateforme RégiONtroc a été développée en début d'année et mise à disposition des communes membres en juin 2024. Elle offre une interface pour prêter, louer, donner ou revendre du matériel non utilisé. L'outil vise à lutter contre le gaspillage et favoriser les circuits courts, ainsi que la réutilisation d'objets en lieu et place d'acheter du neuf. Des formations à l'intention du personnel technique et communal ont été données par la déléguee à l'environnement et un plan de communication a été élaboré pour donner de la visibilité au projet. En quelques mois, 30 membres de 19 communes, de Région de Nyon et du Canton de Vaud ont créé un profil en ligne.

→ [regiontroc.ch](http://regiontroc.ch)

**RÉGION  
TROC**



Pie-grièche écorcheur.

## Préservation des sites et sensibilisation

### Bois de Chênes

Région de Nyon prend part deux fois par an à la Commission d'accueil et d'information du public du Bois de Chênes. Celle-ci coordonne la mise en place d'activités pour le grand public comme la Fête de la Nature.

### Guide des arbres sur le territoire communal

En septembre, la Région a édité un guide des arbres sur le territoire communal, sous forme de brochure destinée aux communes membres résument les enjeux biologiques et légaux liés à la préservation des arbres.

→ [regiondenyon.ch/protection-arbres](http://regiondenyon.ch/protection-arbres)



Guide des arbres sur le territoire communal sous forme de brochure multipages.



+ de 1000  
arbres plantés au sein des  
réseaux agroécologiques

## Transition écologique

### Grand Genève en transition

Le plan d'action concerté pour la transition écologique (PACTE) du Grand Genève a été mis en consultation de juillet à septembre 2024 auprès des membres du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Ce document-cadre comprend 32 fiches-actions autour de la transition écologique, abordant de nombreuses thématiques telles que la biodiversité, l'eau, la formation, la mobilité ou encore le logement. La signature du plan d'action, ainsi que le démarrage des premières actions sont prévus pour 2025.

→ [grand-geneve.org/thematiques/transition-ecologique/](http://grand-geneve.org/thematiques/transition-ecologique/)

### Prix de l'agriculture en transition écologique

L'appel à candidatures de la 2<sup>e</sup> édition du Prix de l'agriculture en transition écologique du Grand Genève a été lancé en janvier auprès des agricultrices et agriculteurs des 205 communes de l'agglomération. La cérémonie de remise des prix s'est tenue en juin au Château de Voltaire à Ferney Voltaire. Deux entreprises lauréates se sont partagé un montant de CHF 20'000 : l'Epi Mobile, association agricole basée à Saint-George et la ferme de Ninnin à Beaumont (France). Le Prix de l'agriculture a aussi primé deux coups de cœur avec un montant à partager de CHF 5000 : l'association Trait local à Dardagny, ainsi que la ferme du Velu à Chézery-Forens (France).



Remise des Prix de l'agriculture en transition écologique aux deux gagnant·es et aux 2 coups de cœur, en présence des membres du jury, élues et élus du Grand Genève.

## Festival Explore Demain Genève

En avril, Région de Nyon a participé via le Pôle Environnement du Grand Genève à l'organisation de l'atelier « Fresque des nouveaux récits » à l'occasion du Festival Explore Demain Genève. L'événement s'est tenu au Bâtiment des Forces Motrices à Genève et a rassemblé une vingtaine de représentant·es d'associations.

## Trame noire

La Région a pris part dans le cadre du Grand Genève à une étude visant à connaître la trame noire (corridors écologiques utilisés par les espèces nocturnes) sur son territoire. Les résultats cartographiés rendent compte de la pollution lumineuse et des corridors de nuit à préserver. Cet outil est complémentaire aux nombreux efforts réalisés par les collectivités pour diminuer l'éclairage et restaurer la nuit.



**52 nids**

de frelons asiatiques  
primaires détectés  
et détruits



**83 personnes**

aux petits-déjeuners  
de l'environnement

## Rencontres régionales

En 2024, quatre rendez-vous régionaux sous forme de petits-déjeuners ont été organisés dans les locaux de la Région. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- La protection des arbres, en lien avec la nouvelle loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage
- La biodiversité sur le territoire communal
- Le frelon asiatique
- L'économie circulaire

Au total, 31 communes ont participé à ces rencontres matinales tout au long de l'année.



Petit-déjeuner de l'environnement autour de l'économie circulaire,  
dans les locaux de la Région.



Frelon asiatique.

# Economie



## Référents au Comité de direction

### Olivier Riesen

Responsable politique de l'Economie

## Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Alexis Lacroix
- ↳ Christiane Maillefer
- ↳ Florence Wargnier

## Entreprises

Région de Nyon a entretenu en 2024 son réseau de contacts auprès des milieux économiques du district, créant ou consolidant les liens entre les représentant·es des services publics et privés, les sociétés et autres actrices et acteurs du domaine. Elle a poursuivi son objectif de développer sa notoriété dans ces milieux. Au total, la Région a rencontré 72 entreprises dans le cadre de sa politique de développement économique.

## Répertoire des entreprises

La Région met à disposition de ses membres un répertoire des entreprises, soit une base de données centralisée. Elle offre ainsi un service aux communes, tenues par le Canton d'établir une telle liste des sociétés de leur territoire.

En 2024, un peu moins de 50% des communes ont collaboré à la mise à jour du répertoire (stable par rapport à 2023). Au total, 1173 fiches d'entreprises ont été actualisées, dont 301 ont vu leur statut modifié (radiation, transfert, inactivation) et 583 sont des entreprises nouvellement inscrites. En moyenne, 5914

entreprises ont été affichées en 2024 sur le site internet de Région de Nyon.

→ [regiondenyon.ch/repertoire-entreprises](http://regiondenyon.ch/repertoire-entreprises)

## Développement économique

Région de Nyon est membre de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), qui regroupe les 10 associations économiques régionales définies dans la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et reconnues d'utilité publique. Elle est l'entité chargée d'orienter les demandeuses et demandeurs de financement LADE dans le district. Pour l'année 2024, le Canton a accordé près d'un million de francs d'aide à fonds perdus sur les préavis régionaux soumis par notre association.

La Région renseigne les parties intéressées, notamment sur le financement, la création d'entreprise, les projets régionaux, la mobilité d'entreprise, le réseautage ou encore la formation. Plus de 146 entreprises l'ont contactée et ont obtenu un traitement de leur dossier en 2024.

Accompagnée d'un mandataire, la Région a travaillé dès le printemps sur le renouvellement de sa stratégie de développement régional pour les années 2025-2029. En octobre, le Comité de direction a validé une première version consolidée de la stratégie permettant la consultation des partenaires externes sur ce dossier. A la suite des retours de consultation, la nouvelle version du document et de son annexe ont obtenu une validation politique et ont été envoyées aux autorités cantonales pour analyse et approbation par le Conseil d'Etat.

En cours d'année, Région de Nyon a eu l'opportunité de présenter le Guichet Entreprises et ses prestations lors des événements de réseau

tage suivants :

- « Créer et développer son entreprise sur la côte vaudoise » organisé par le PepperHub/IFJ à Gland le 22 août
- « Rencontre des entreprises montoises » organisée par la Commune de Mont-sur-Rolle le 12 septembre

Enfin, Région de Nyon a eu le plaisir de s'associer au Centre Patronal pour accueillir le 29 octobre dans ses locaux La Matinale des nouveaux entrepreneurs. Cet atelier a permis aux entreprises de découvrir les étapes du parcours entrepreneurial tout en se familiarisant avec les dispositions légales en vigueur.

→ [regiondenyon.ch/economie/entreprises](http://regiondenyon.ch/economie/entreprises)



Olivier Riesen, responsable politique de l'Economie, lors du Pepperhub/IFJ à Gland.

## Locaux et terrains

Les demandes de recherche de locaux reçues ont augmenté en 2024 par rapport à l'année précédente : 30 demandes contre 22 en 2023. Selon le type de locaux recherchés, la Région a orienté les intéressé·es vers les biens disponibles dans sa base de données. Pour les demandes concernant plus spécifiquement Nyon et Gland, ces dernières ont été partagées avec les responsables de la promotion économique des deux Villes qui ont ensuite pris le relais. Les requêtes de terrains ont augmenté : 14 sollicitations ont été enregistrées en 2024 contre 10 en 2023. Malheureusement, quasiment aucune parcelle n'a pu être proposée. Seules les demandes d'entreprises dont les activités entrent dans la stratégie régionale de développement économique déclenchent le protocole de recherche (8 demandes n'entraient pas dans ces critères).

## Prix à l'innovation

Pour la 11<sup>e</sup> édition du Prix à l'innovation de Région de Nyon, 16 porteuses et porteurs de projets ont déposé leur dossier de candidature (idem en 2023). La cérémonie de remise du Prix à l'innovation s'est déroulée au Rosey Concert Hall à Rolle le jeudi 21 mars, lors du Forum de l'économie de la Côte (FELC). Les entreprises lauréates ont bénéficié de retombées médiatiques positives. Financé à 50% par le Canton, le prix a été décerné à deux sociétés qui utilisent les nouvelles technologies pour optimiser, améliorer et personnaliser la fabrication de produits artisanaux :

- Le jury a octroyé CHF 30'000 à l'entreprise NK Manufacture basée à La Rippe, pour son initiative innovante de « presse à ski 100% ajustable » conçue pour produire n'importe

quelle paire de skis sans changement d'outillage. En réduisant au maximum l'utilisation d'outillages externes, le système permet d'optimiser l'espace de production, tout en réduisant les déchets. Le processus de fabrication devient plus efficace, économique et respectueux de l'environnement.

- Un montant de CHF 20'000 a également été attribué à Orion Horse Shoes. La société, installée à Gland, a développé un système de « fer à cheval sur mesure » grâce à une application mobile visant à réaliser un ferrage numériquement en fonction de critères spécifiquement étudiés pour le bien-être du cheval. La solution permet la prise de mesures précises du sabot, puis la modélisation du fer d'après l'image. Elle offre la possibilité au maréchal de concevoir son fer sur mesure, et de créer sa propre marque avec personnalisation de chaque pièce.



NK Manufacture et Orion Horse Shoes, les deux entreprises lauréates du Prix à l'innovation 2024.

## Soutiens ponctuels aux entreprises

Une enveloppe de CHF 30'000 est allouée chaque année pour des projets innovants, avec un apport maximal de CHF 5000 par demande. Cette mesure issue du fonds régional à l'innovation a été financée à 50% par le Canton pour les années 2023 et 2024. En 2024, 16 dossiers ont été déposés par des entreprises créant ou développant des activités nouvelles ou des nouveaux marchés dans les communes membres. Parmi ceux-ci, cinq projets d'entreprises étaient éligibles au soutien pour un montant total de CHF 17'750 octroyé.

## Plans de mobilité interentreprises

Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) vise à développer des solutions durables sur les sites d'entreprises du district et à mesurer l'évolution des comportements pendulaires. En 2024, Région de Nyon a poursuivi ses actions dans les zones d'intérêt, en partenariat avec les huit Communes accueillant la majorité des entreprises du district : Nyon, Gland, Eysins, Rolle, Coppet, Founex, Chavannes-de-Bogis et Mies.

Les mesures de promotion prévues dans le programme PMiE visent à favoriser le report modal des pendulaires. Leur financement est assuré pour les années 2024-2026 via le préavis 33-2023, avec le soutien des communes et des transporteurs (cf. Marketing thématique dans les pages Communication).

Par ailleurs, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton de Vaud apporte un soutien aux régions ayant activé la mission spécifique concernant les plans de mobilité. Par ce biais, Région de Nyon bénéficie d'une subvention pour une part

des ressources humaines dédiées aux tâches suivantes :

- Promotion des plans de mobilité d'entreprise au niveau des entreprises individuelles et des sites
- Gestion et/ou accompagnement des plans de mobilité des sites
- Orientation des entreprises et accompagnement des communes dans le cadre des plans de mobilité d'entreprise

Durant l'année écoulée, 47 entreprises ont participé aux séances du Comité des répondant·es mobilité (COREM) et/ou à des séances individuelles pour partager leurs expériences en matière de gestion de la mobilité. La Région a accompagné les collaboratrices et collaborateurs des entreprises dans leurs choix de mobilité via son service Guichet Mobile. Elle a notamment fourni des newsletters prêtes à être diffusées à l'interne par les répondant·es et a tenu des stands dans deux sites d'entreprises (Terre Bonne à Eysins et A-One à Rolle) permettant des échanges de qualité sur la mobilité. Durant l'année, un suivi a été assuré pour répondre aux principales remarques et attentes formulées par les parties prenantes lors des différentes séances.

## Formation professionnelle

Région de Nyon soutient la formation pour les jeunes de nos communes. En 2024, 38 apprenant·e·s du district ont pu suivre un cours d'appui grâce à la mesure AppApp parrainée par la Région. Cela représente sept groupes pour quatre branches scolaires (mathématiques, anglais, économie et électrotechnique).

La Région a aussi participé à un événement organisé par l'établissement secondaire Nyon-Marens lors duquel les élèves ont pu participer à des entretiens d'embauche fictifs pour s'entrainer.



**72**

entreprises contactées dans le cadre de la politique de développement économique



**CHF 80'000**

de fonds à l'innovation récompensant chaque année des entreprises du district



Site d'entreprises de Terre Bonne à Eysins.

## Ressources régionales

### Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois

L'année 2024 a permis des avancées dans la mise en œuvre du Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois. Cette démarche, portée par l'Association PDRA Ouest Vaudois avec l'appui de Région de Nyon et de ses partenaires, vise à développer les capacités de production et de transformation des produits alimentaires issus d'un mode de production durable et à améliorer leur valeur ajoutée. Son but est également de développer et promouvoir des produits agritouristiques intégrant et valorisant les produits alimentaires du district.

Parmi les dossiers majeurs liés au PDRA, le projet de création de la Maison des Vins de La Côte à Mont-sur-Rolle a pu être mené à son terme avec une inauguration qui s'est tenue le 6 novembre 2024. Le site est une vitrine pour le tourisme régional et met en avant les différents produits locaux dans le cadre du PDRA. Le projet a fait l'objet d'un important soutien de Région de Nyon, à la fois technique et financier.

En matière de communication et de commercialisation, des actions spécifiques ont été menées dans le cadre du PDRA pour valoriser les produits et les prestations issues de la production régionale. Diverses offres ont ainsi été promues et commercialisées en collaboration avec les offices du tourisme (visites de chalets d'alpage, balades gourmandes, circuits de découverte, dégustations et ventes de produits régionaux, etc.)



Inauguration de la Maison des Vins de la Côte, en novembre 2024.

### Filière bois

Région de Nyon héberge la Plateforme vaudoise du bois, à laquelle elle participe avec six autres partenaires (organismes régionaux et organisations professionnelles). Les activités de la plateforme visent à promouvoir l'utilisation du bois en filière courte dans la construction en soutenant les entreprises, en conseillant les maîtres d'ouvrage et en informant différents publics cibles. La Plateforme vaudoise du bois est soutenue financièrement par le Canton de Vaud et la Confédération.

→ [bois-durable.ch](http://bois-durable.ch)

### Soutien aux entreprises et projets spécifiques

Les entreprises certifiées « Label Bois suisse » jouent un rôle-clé dans l'utilisation du bois en filière courte. Pour les soutenir, la Plateforme vaudoise du bois finance la première année de certification. En 2024, deux entreprises ont bénéficié de ce soutien : Deriaz SA Menuiserie-Charpente à Baulmes et Menuiserie Girard Sàrl à Arnex-sur-Orbe. Les entreprises certifiées dans le canton de Vaud sont répertoriées dans un dépliant dédié, ainsi que sur le site [bois-du-durable.ch](http://bois-du-durable.ch) qui se base sur la liste de référence du site central national ([holz-bois-legno.ch](http://holz-bois-legno.ch)).



**+ de 1000**  
personnes sensibilisées  
lors des animations de la  
Plateforme vaudoise du bois



Le nombre d'entreprises certifiées dans le canton a plus que doublé depuis 2018. Le tableau ci-dessous montre la progression des certifications parmi les différents types d'activités au sein de la filière.

Type d'entreprise vaudoise certifiée «Label Bois suisse»	2018	2024
Forêt*	1	1
Entreprises forestières et de transport de bois	6	10
Scieries et industries des dérivés du bois	11	8
Bois d'énergie	1	7
Entreprises de charpente, de construction et de taille	10	26
Entreprises de menuiserie, ébénisterie et aménagements	7	17
Produits en bois : emballages, palettes, laine de bois, jouets, objets de jardin, chevilles, éléments d'assemblage	1	5
Commerce du bois	3	7
Partenaire spécialisé	4	10
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>91</b>

\* La forêt vaudoise est certifiée Label Bois suisse par défaut. La Forestière est l'entité qui gère administrativement le numéro de certification pour l'ensemble des forêts vaudoises.

En 2024, la Plateforme vaudoise du bois a également accompagné une entreprise de charpente dans le développement d'un nouveau produit et a soutenu une étude pour un groupement forestier sur l'utilité d'une scierie régionale. La Plateforme vaudoise du bois participe, par le biais de sa coordinatrice, au groupe d'évaluation pour les projets innovants de la DGE-FORET (division de l'Etat de Vaud dédiée). Deux séances d'évaluation ont eu lieu en 2024.

La Plateforme vaudoise du bois se mobilise depuis plusieurs années pour le maintien et le développement de la première transformation dans le canton de Vaud. Elle a entre autres mené une étude sur les besoins des entreprises des scieries. Cette étude est la base pour une réflexion cantonale de soutien à la première transformation.

La plateforme a également accompagné trois entreprises de sciage dans l'élaboration de leur demande auprès du Canton dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE). Ces demandes, non éligibles pour le moment, sont déposées en prévision de l'organisation d'un soutien à cette branche économique.

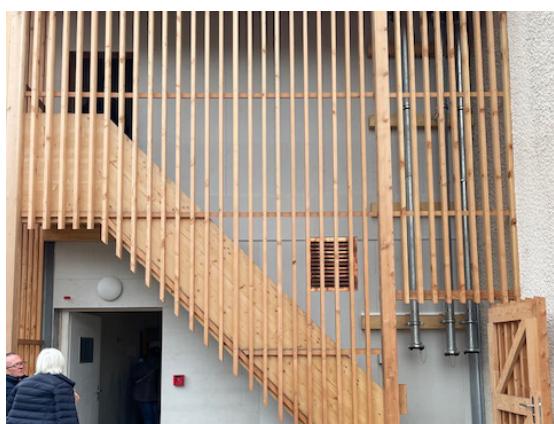
## Accompagnement de la coopérative Boipac

L'expérience de Boipac fait figure de modèle pour la filière bois dans le canton de Vaud car elle a permis la mise en place d'appuis pour les propriétaires de forêt et une entreprise de sciage. La Plateforme vaudoise du bois a notamment accompagné les parties intéressées dans une étude en deux phases visant à analyser d'une part l'intérêt des professionnels de la filière bois pour des places de stockage décentralisées, puis d'étudier les scénarios possibles pour du stockage de grumes et de produits sciés, afin de déterminer l'option la plus prometteuse. La conception d'une place de stockage pilote est prévue, afin de répondre aux besoins d'approvisionnement pour les constructions en bois régional.

## Assistance aux maîtres d'ouvrage et conseils techniques

La Plateforme vaudoise du bois offre des conseils techniques gratuits aux maîtres d'ouvrage s'intéressant à la construction en bois suisse. Ces conseils sont dispensés par le Centre dendrotechnique (Cedotec) et sont adaptés en fonction des projets des maîtres d'ouvrage, qu'ils soient publics ou privés. En 2024, plusieurs projets ont bénéficié de ce soutien, notamment des bâtiments de logements de Retraites Populaires, un hangar pour la pépinière de Genolier, ainsi qu'une construction mixte paille-bois à Echallens.

La plateforme était présente en juin 2024 avec ses partenaires La Forestière et Lignum Vaud sur un stand à la Journée des communes vaudoises de l'UCV à Aigle. L'occasion de rencontrer les communes vaudoises et de les informer sur la mise en œuvre du bois en filière courte.



Bâtiment de la chaufferie à pellets de Genolier réalisé en bois suisse.

## Sensibilisation du grand public et événements

La Plateforme vaudoise du bois œuvre pour sensibiliser différents publics aux enjeux et possibilités de la filière bois. Elle organise chaque année une conférence, mettant en lumière lors de chaque édition un aspect spécifique de la filière. En 2024, elle a eu lieu à Chavornay sur la thématique de la première transformation. Une cinquantaine de personnes ont pu assister aux présentations, ainsi qu'à la visite de la scierie Dutoit SA.

En parallèle, la plateforme a organisé les 22 et 23 septembre au Signal de Bougy des journées de découverte des métiers de la filière forêt-bois pour les élèves de deuxième cycle primaire et le grand public. Ces journées ont permis à 12 classes, ainsi qu'une centaine de visiteuses et visiteurs de découvrir les métiers du bois grâce à des animations et des jeux de piste au Parc Aventure. Le Canton de Vaud et des organisations professionnelles ont participé pour promouvoir les métiers de la gestion forestière et des métiers liés à la transformation du bois, tels que la menuiserie, la charpenterie et l'ébénisterie.

La Plateforme vaudoise du bois était représentée à diverses occasions durant l'année avec ses partenaires professionnels :

- 100<sup>e</sup> anniversaire de La Forestière (mai)
- Journées de la forêt à Suchy (juin)
- Expo de Coss (octobre)
- Partenaire de la conférence de presse sur le bois bostryché, coordonnée par Lignum Vaud (avril)

## Soutien pour les défis fonciers

La Plateforme vaudoise du bois accompagne plusieurs projets liés à l'aménagement du territoire et à l'économie circulaire, encourageant la création de zones dédiées à la filière bois dans le canton. Un exemple de projet soutenu est la zone Arnon-Poissine, dans le Nord vaudois, où des études ont été menées pour déterminer la pertinence du maintien de zones destinées aux entreprises de sciage et autres activités liées au bois. Cette démarche en particulier, cofinancée par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), vise à garantir l'implantation et le développement durable des entreprises de la filière bois.

## Pôle Bois La Rippe

L'un des projets phares de la législature 2021-2026 de Région de Nyon est le développement d'un pôle bois régional à La Rippe.

Ce projet vise à favoriser les circuits de proximité pour toutes ses activités et à minimiser les coûts financiers et environnementaux liés au transport, tout en garantissant la création d'emplois et de valeur ajoutée régionale.

Précursor au moment de sa genèse, le Pôle Bois La Rippe répond à des réflexions menées au niveau cantonal orientées vers davantage de durabilité, la valorisation des circuits courts et l'utilisation de la ressource bois régionale.

Région de Nyon, Sofren SA, Losinger Marazzi SA et la Commune de La Rippe sont partenaires et mettent en commun leurs compétences et ressources complémentaires pour le développement du Pôle Bois La Rippe.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Valoriser la ressource locale et développer de nouveaux débouchés pour le bois régional
- Mettre à disposition des entreprises des surfaces industrielles et des équipements adaptés à leurs activités
- Réunir les professionnel·les de la filière bois autour d'un projet commun et développer des synergies, en vue aussi de réaliser des économies d'échelle

Le Pôle Bois La Rippe s'inscrit dans la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) et est destiné à devenir une zone d'activité régionale exceptionnelle (ZAR). L'année 2024 a été marquée par le lancement des démarches administratives pour la légalisation du foncier et de la route d'accès nécessaire à l'implantation du pôle.



La Plateforme vaudoise du bois soutient la mise en œuvre de bois en filière courte.

# Tourisme



Référent au Comité de direction

**Stéphane Jayet**

Responsable politique du Tourisme

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Alexis Lacroix

## Projet Innotour

La Région a clôturé en 2024 le projet Innotour pour lequel elle avait reçu une subvention de CHF 150'000 de la Confédération. Ce soutien visait, pour une période de deux ans, la création et le déploiement d'outils et de moyens nécessaires au développement du programme Tourisme de nature 2022-2027.

L'apport Innotour a permis en premier lieu la création du site [tourismedenature.ch](http://tourismedenature.ch), une plateforme à disposition des professionnel·les, associations, groupes d'intérêt et communes qui œuvrent dans le domaine du tourisme de nature. Avec ce nouvel outil, la Région soutient la conduite de projets et accompagne les prestataires du tourisme dans la réalisation d'équipements, d'aménagements ou le développement de produits. La plateforme propose des actualités, études, statistiques et de la documentation en relation avec le tourisme de nature.

## Promotion touristique

Région de Nyon a assuré en 2024 le suivi du contrat de prestations touristiques 2022-2026 conclu avec l'office régional du tourisme Nyon Région Tourisme (NRT). Dans le cadre de ce mandat, NRT assure le marketing touristique, l'accueil et l'information aux hôtes, ainsi que la commercialisation de produits touristiques.

## Tourisme de nature

Région de Nyon conduit la mise en œuvre du programme Tourisme de nature 2022-2027. Celui-ci encourage de nouveaux projets touristiques en lien avec les sports de nature (hiver/été), la valorisation de l'environnement, ou encore la découverte du patrimoine et des productions régionales. Il est mené en partenariat avec onze communes du Jura et du Pied du Jura (Saint-Cergue, Arzier-Le Muids, Burtigny, Genolier, Givrins, Le Vaud, Longirod, Nyon, Marchissy, Saint-George et Trélex), le Chemin de fer du Nyon - Saint-Cergue - Morez (NStCM), Nyon Région Tourisme et le Parc naturel régional Jura vaudois.

## Développement d'itinéraires pédestres

Région de Nyon a poursuivi le projet de création d'un itinéraire didactique reliant les Communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod, Marchissy et Saint-George avec le but de valoriser leur patrimoine.

Ce travail, mené dans le cadre du programme Tourisme de nature, a permis de réaliser une phase d'étude comprenant les tâches suivantes : état des lieux, définition du concept de médiation (thématique, fil conducteur, approche

pédagogique), choix de l'itinéraire, proposition des supports (papier, signalétique, numérique) et chiffrage de la réalisation. Après avoir conclu cette démarche, la Région a recherché et obtenu des fonds tiers avant de lancer en fin d'année 2024 la phase de réalisation du projet.

## Développement d'itinéraires VTT

La Région a accompagné l'association VTT Jura Vaudois pour la réalisation de quatre itinéraires (en cours). Ces projets doivent permettre de compléter les tronçons actuels dans le district, ce dernier comptant peu de parcours VTT légalisés. La demande connaît une nette croissance (notamment le VTT électrique), avec plus de 8% de la population suisse pratiquant désormais cette activité (enquête Suisse Mobile).

Les itinéraires envisagés doivent aussi participer à une meilleure canalisation et gestion des flux, tout en veillant à la prise en compte des questions environnementales et à la conciliation avec les autres activités (notamment touristiques, forestières ou agricoles).

En parallèle du développement de ces projets, Région de Nyon a engagé une réflexion avec les autres régions du Jura vaudois pour l'élaboration d'un plan directeur, afin de planifier un développement cohérent à moyen/long terme du réseau VTT et plus largement de l'offre touristique dédiée à la pratique à l'échelle du périmètre jurassien vaudois (hébergement, restauration, bornes de recharge, services divers, etc.)

## Tourisme à Saint-Cergue

La Région a accompagné la Commune de Saint-Cergue pour le lancement et le suivi d'un mandat stratégique visant à définir les conditions du développement touristique de la station à l'horizon 2030. Un financement au titre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE) a été obtenu pour la réalisation de ce mandat. Celui-ci devait permettre d'identifier les investissements prioritaires, d'attirer des prospects et de lever des fonds pour la réalisation des projets définis comme prioritaires pour l'avenir touristique de la station. La stratégie a été rendue publique en novembre 2024 par la Commune de Saint-Cergue et identifie parmi ses mesures prioritaires le développement d'une offre d'hébergement, la création de nou-



Le développement d'itinéraires VTT fait partie des axes stratégiques du programme Tourisme de nature.

velles activités quatre saisons et la redéfinition de l'organisation et de la gouvernance de la station.

## Stratégie touristique quatre saisons du massif de la Dôle

Un travail conséquent a été mené aux côtés de Télé-Dôle SA pour engager l'élaboration d'une stratégie touristique quatre saisons pour le massif de la Dôle. Celle-ci doit permettre une restructuration des installations de remontées mécaniques et du domaine skiable, afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site. La diversification des activités proposées à la Dôle tout au long de l'année fait partie des objectifs.



Une stratégie touristique quatre saisons pour le massif de la Dôle est en cours.

## Formation dans le domaine du tourisme

En 2024, la Région a organisé une nouvelle formation à destination des professionnel·les du tourisme. Celle-ci avait pour thème la prise en compte de l'environnement dans les événements et manifestations touristiques. Elle a réuni douze personnes représentant différentes entités touristiques actives sur le territoire régional.

Par ailleurs, Région de Nyon a travaillé en 2024 à la mise en place d'un nouveau cycle de formations à destination des prestataires du tourisme, qui se concrétisera avec l'organisation de cinq sessions en 2025, chacune sur un thème différent. Pour cette démarche, des fonds tiers ont été obtenus en 2024 auprès du Canton par le biais de la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et auprès de la Confédération via la nouvelle politique régionale (NPR).

## Octroi de soutiens

Au cours de l'année, les différents soutiens financiers ci-dessous ont été attribués dans le cadre du programme Tourisme de nature pour la réalisation de projets.

Les soutiens octroyés constituent des autorisations d'engagements maximales. Le versement de ces montants est effectué en fonction de la réalisation des projets soutenus et de leur montant définitif. Ils ne peuvent être directement comparés aux documents comptables, qui retracent les montants effectivement versés.

Soutiens Tourisme de nature accordés en 2024 (CHF)		
Association VTT Jura vaudois	Réalisation de quatre itinéraires VTT	7000
Communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod, Marchissy et Saint-George	Réalisation d'un sentier didactique	6821
Commune de Longirod	Remplacement de la passerelle du Signal	5122
Parc Jura vaudois	Installation d'un panneau d'entrée dans le Parc Jura vaudois au Col de la Givrine	3870
<b>Total</b>		<b>22'813</b>

## Mobilité touristique

En collaboration avec Nyon Région Tourisme, Région de Nyon a poursuivi la diffusion et le développement de la carte Explore lancée en 2023. Cette carte d'hôte propose la gratuité dans les bus et les trains 2<sup>e</sup> classe dans tout le district pour les hôtes qui passent au moins une nuit dans un hébergement touristique situé dans l'une des communes adhérentes au FRET. La carte Explore est mise en œuvre via le système Easy Checkin dans un format dématérialisé et disponible en trois langues. Elle encourage les visiteuses et visiteurs à découvrir la région tout en réduisant l'impact environnemental de leurs déplacements. Les bénéficiaires peuvent par ailleurs obtenir des rabais et offres exclusives auprès de prestataires de loisirs.

En 2024, le lien pour obtenir la carte Explore a été généré pour 45'104 réservations, représentant 153'277 nuitées. Au cours de l'année, 11'449 cartes Explore ont été émises par ce biais.

→ [carte-explore.ch](http://carte-explore.ch)

## Taxe de séjour

Conformément au règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires, Région de Nyon a géré les recettes issues de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires. Au cours de l'année, elle a comptabilisé CHF 1'174'032 de recettes portant sur l'année 2024, en partie reversées à l'office du tourisme (NRT), qui a reçu CHF 587'016. Le solde de CHF 587'016 a alimenté le Fonds régional d'équipement touristique (FRET).



**236'111**

nuitées touristiques  
enregistrées en 2024  
dans le district

## Fonds régional d'équipement touristique (FRET)

Région de Nyon a enregistré en 2024 un nombre significatif de demandes liées à la réalisation de projets touristiques. La diversité des projets financés par le FRET illustre le dynamisme du secteur du tourisme dans la région.

Les soutiens octroyés constituent des autorisations d'engagements maximales. Le versement de ces montants est effectué en fonction de la réalisation des projets soutenus et de leur montant définitif. Ils ne peuvent être directement comparés aux documents comptables, qui retracent les montants effectivement versés.

Nouveaux soutiens FRET accordés en 2024 dans l'ordre d'octroi (CHF), hors conventions culturelles		
Association Les amis du Capitole	Rénovation des salles du Cinéma Capitole	25'000
Jura Ski-Club Saint-George	Achat d'un nouveau système de damage	8000
Association Cantonale FVJC 2024	Organisation de la Cantonale de Givrins	50'000*
Parc Jura vaudois	Installation d'un panneau d'entrée dans le Parc Jura vaudois au Col de la Givrine	3870
Commune de Rolle	Installation d'un photo spot à Rolle	3553
Ski-Club de Nyon	Rénovation de la cabane du Ski-Club	10'000
Commune de Longirod	Remplacement de la passerelle du Signal	5122
Communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod, Marchissy et Saint-George	Réalisation d'un sentier didactique	8000
Commune de Saint-Cergue	Soutien à l'exploitation des téléskis (23/24)	25'000*
Commune de Saint-Cergue	Soutien à l'exploitation des téléskis (24/25)	25'000*
Musée du Léman	Rénovation du bateau Gilliatt	20'000
Association pour la sauvegarde du patrimoine artisanal de St-George	Remplacement du canal d'aménée d'eau du moulin de Saint-George	3500
Commune de Rolle	Aménagement d'une aire de vidange pour camping-cars	7500
Association de la Désalpe de St-Cergue	Soutien à l'édition 2024	8000
Commune de Saint-Cergue	Développement et maintenance des téléskis de Saint-Cergue	48'000
<b>Total</b>		<b>250'545</b>

\* Soutiens accordés sous la forme de garanties de couverture de déficit

## Nouveau règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires

Région de Nyon a terminé en 2024 la révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires, en vue d'une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'évolution de ce règlement permet de préciser et de simplifier sa mise en œuvre, ajuster les montants réglementaires et assurer dans la durée le développement et le financement du tourisme régional.

La principale évolution concerne le montant de la taxe de séjour qui est actualisé en fonction de chaque type d'hébergement (par ex. CHF 4.50 pour l'hôtellerie). Le règlement précise les catégories d'hébergement concernées ainsi que les différentes exonérations possibles (par ex. enfants de moins de 16 ans). Concernant la taxe sur les résidences secondaires, celle-ci fait désormais l'objet d'une taxation automatique par les communes : tout propriétaire de résidence secondaire doit s'acquitter d'une taxe forfaitaire due par objet immobilier en fonction de sa surface. Une autre évolution importante concerne la taxation des nuitées réalisées dans les logements Airbnb dans le cadre d'une convention passée avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV).



Remplacement de la passerelle du Signal à Longirod, ayant bénéficié d'un soutien dans le cadre du programme Tourisme de nature.

# Culture



Référente au Comité de direction

**Valérie Jeanrenaud**

Responsable politique de la Culture et du Sport

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Cintia Stucker

## Soutien à la création et à la vie culturelle

### Soutiens réguliers

Le montant alloué aux soutiens réguliers en 2024 était de CHF 95'000. Un montant de CHF 10'000 a été remis à la lauréate du Prix artistique et CHF 85'000 ont été attribués au travers de 13 soutiens.

#### Musique

- La Parenthèse, salle de concert, à Nyon
- Poprock, festival de musiques actuelles, à Gilly
- Jval Openair, festival de musiques actuelles, à Begnins
- Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, à Nyon
- Les Hivernales, à Nyon
- Jazz au Peuple, festival de jazz, à Nyon
- Les Variations musicales, à Tannay
- Golden Flûte Classic, festival consacré à la flûte traversière, à Gland
- Festival littéraire Les Intimes et concert classique de la Pleine Lune, à Nyon, Givrins et une représentation hors région

#### Arts visuels et plastiques

- Association Focale, Galerie de photographie, à Nyon
- Espace Eeeeh !, espace d'art, à Nyon
- Editions Ripopée, maison d'édition de livres d'artistes, à Nyon

#### Arts vivants

- Théâtre de Grand-Champ, à Gland

## Prix artistique

Le Prix artistique 2024 de Région de Nyon a été remis à Chloé Démétriadès, artiste pluridisciplinaire très impliquée dans la dynamique culturelle nyonnaise. Le Prix artistique de la Ville de Nyon a été décerné à Emma Perez, artiste multidisciplinaire. Le réalisateur Peter Entell a reçu le Mérite artistique de la Ville de Nyon.

La cérémonie, organisée conjointement avec la Ville de Nyon, s'est tenue en novembre à l'Usine à Gaz de Nyon devant un public nombreux.

→ [regiondenyon.ch/prix-artistique](http://regiondenyon.ch/prix-artistique)



Les lauréates et le lauréat des Prix artistiques 2024 de Région de Nyon et de la Ville de Nyon, avec les responsables politiques.

## Soutiens ponctuels

Région de Nyon a reçu 46 demandes de soutiens culturels ponctuels durant l'année 2024. Elle a attribué un montant total de CHF 60'000 aux 30 projets retenus.

### Musique

- Série de concerts, Orchestre Da Capo, à Nyon et Genève
- Cycloton, Association Sémaaphore, à Nyon
- Bois de Nant Festival, Association du Bois de Nant, à Eysins
- Fête de la Musique, Association Fête de la Musique, à Nyon
- Concert anniversaire, Association 7.11, à Nyon
- Concerts annuels du Chœur Cantabile, à Rolle et Coppet
- Huitième saison de l'association Orgue en Jeux, à Gland et Vich
- Concert annuel, Ensemble Vocal Amaryllis, à Gland et Rolle
- Concert-vernissage, Achtung Bashung, Daniel Roelli, d'Arzier-Le Muids

### Arts vivants

- « Blanche-Neige », Troupe de Serreaux-Dessus, à Begnins
- « Les Amours », Compagnie Bocca della Luna, à Nyon
- « Footlose », Collectif Rythmes en Scène, à Nyon
- « Je n'ai pas de remède au vent », Virginie Janelas, à Nyon et Gland
- « Peur sur les Top », Tops Modestes, à Nyon
- Saison culturelle 2024-2025, Association l'Elastique Citrique, à Nyon
- « Le Grand Bal », L'instant d'un espace, à Perroy
- Spectacle Cabaret, Le Tandem, à Nyon et Lausanne



Concert lors des Variations Musicales de Tannay en 2024.



Le Prix artistique 2024 a été remis par Valérie Jeanrenaud, responsable politique de la Culture, à Chloé Démétrriadès.

### Arts visuels et plastiques

- Cycle de projections pour les écoles, Association Cinéculture, à Nyon
- La Petite Lanterne, association La Lanterne magique, à Nyon
- « 28 jours et 11 mois », Miroir Prod, de Carouge, pour un documentaire tourné à Nyon
- « Balle de Match », Mbaye Diop, à Nyon et Dakar
- Journée des arts, Association DAP, à Nyon

### Littérature

- « Guide de Randonnée : 1000 km à travers les Alpes suisses » (d'après le film « ma vie est un défi », avec Yves Auberson) aux éditions Slatkine, Orca production, de Nyon
- « Sixième Suisse » de Federico Rapini, porté par les Editions Romann, de Lausanne
- Edition d'un livret pour les 100 ans de Pronovioduno, Association Pronovioduno, de Nyon
- « Les Flocons du Carabouquin », Association le Carabouquin, à Gland

### Pluridisciplinaire

- Festival de la Harpe, Association du festival de la Harpe, à Rolle
- La Terrasse des Tilleuls, association RD-VDT, à Rolle
- « Le Bureau des questions importantes », Association Le Tandem, à Nyon
- « The Beast, The Boy, & the Gate », projet d'album et de film de l'artiste d'Organ Mug d'Eysins, porté par l'Association Anima Dynamia, de Lausanne

## Conventions pluriannuelles

La Région a signé au mois de juin 2024 une nouvelle convention quadriennale liant à Visions du Réel, conjointement avec la Ville de Nyon et le Canton de Vaud. L'apport de la Région pour les années 2024-2027 s'élève à CHF 200'000 dont CHF 120'000 via le Fonds régional d'équipement touristique (FRET), conformément au préavis 31-2023 adopté par le Conseil intercommunal en décembre 2023.

En décembre 2024, le Conseil intercommunal a adopté le préavis 45-2024, validant le renouvellement du soutien de Région de Nyon à l'Usine à Gaz, à hauteur de CHF 410'000 pour la période 2025-2028, complétant les montants engagés par la Ville de Nyon et par le Canton de Vaud.

Le montant destiné aux conventions en 2024 était de CHF 310'000, dont CHF 110'000 provenant du FRET.

Les quatre institutions culturelles du district liées par voie de convention à Région de Nyon sont les suivantes :

- Usine à Gaz : convention quadriennale quadripartite (Association de l'Usine à Gaz, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2021-2024
- Casino Théâtre de Rolle : convention quadriennale quadripartite (Association du Casino-Théâtre de Rolle, Commune de Rolle, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2022-2025
- far° festival des arts vivants : convention quadriennale quadripartite (Fondation far°, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2023-2026
- Visions du réel : convention quadriennale quadripartite (Fondation Visions du réel, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2024-2027

→ [regiondenyon.ch/culture](http://regiondenyon.ch/culture)



Signature de la convention quadripartite avec Visions du Réel, en présence des partenaires institutionnels.



**44** soutiens (y c. Prix artistique)

**CHF 155'000**  
accordés au total



**4** institutions soutenues  
sur la durée via des  
conventions pluriannuelles

**CHF 310'000**  
octroyés en 2024 pour  
financer ces conventions  
(dont CHF 110'000 du FRET)



Soirée d'ouverture du festival far° 2024, à Nyon.

# Sport



Référente au Comité de direction

**Valérie Jeanrenaud**

Responsable politique de la Culture et du Sport

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Hervé Gantner

## Soutiens

Le nombre de demandes de soutien financier a une nouvelle fois augmenté de manière significative avec un total de 25 dossiers reçus en 2024 contre 14 en 2023. Parmi ces demandes, Région de Nyon a accordé 20 soutiens, 11 à de jeunes sportives et sportifs d'élite et 8 à des manifestations régionales.

Les sportives et sportifs d'élite ont bénéficié de soutiens d'un montant total de CHF 18'900 :

- Nika Zajc, gymnastique, Nyon
- Loïc Bron, ski, Le Vaud
- Lili et Viktoria Benko, gymnastique, Crans
- Marie Savannah Pieren, tchoukball, Nyon
- Theo Bruhin, wingfoil, Trélex
- Noa Henny, tennis, Gland
- Gustave Morgado, motocross, Gland
- Mélody Veillard, judo, Nyon
- Mathias Vallier, breaking, Nyon
- Expédition Lahaul, alpinisme, CAS la Dôle, Nyon

Par ailleurs, plusieurs manifestations ont été soutenues par la Région durant l'exercice écoulé, pour un montant total de CHF 27'000 :

- Wavelet Race, Nyon, 2024
- Triathlon de Nyon, 2024
- Vélôpôdôle, Trélex-La Dôle, 2024
- Gland Spring Run, 2024
- Championnat vaudois de gymnastique rythmique, Nyon, 2025
- Regional Games, Nyon, 2024
- Concours hippique de Signy, 2024
- Finales suisses de coupe Volley-Wellness, Crassier, 2024

Le montant total de ces soutiens aux activités sportives s'élève à CHF 45'900 en 2024. Par ailleurs, la décision d'octroyer un soutien de CHF 25'000 à la Commune de Saint-Cergue pour une couverture de déficit de son domaine skiable a été actée. Le versement de ce montant interviendra sur le prochain exercice comptable.

→ [regiondenyon.ch/soutiens-sport](http://regiondenyon.ch/soutiens-sport)



Triathlon de Nyon.

## Mérites sportifs régionaux

La cérémonie de remise des Mérites sportifs régionaux 2024, organisée conjointement avec la Ville de Nyon et la Ville de Gland, s'est déroulée le 21 mars au théâtre de Grand-Champ, à Gland.

Au total, sept prix ont été remis, pour un montant total de CHF 12'500 dont un tiers financé par Région de Nyon. Cela a permis de mettre en lumière les personnalités qui contribuent à la dynamique sportive du district et au rayonnement de leur discipline :

- Sportive de l'année : Mathilde Rey, Nyon, Athlétisme
- Sportif de l'année : Killian Humair, Nyon, Jiu-Jitsu
- Espoir féminin de l'année : Alessia Philippe, Nyon, Rugby
- Espoir masculin de l'année : Colin Landry, Gland, Tennis
- Equipe de l'année : Mermigans, Nyon, Rugby
- Sportif adapté de l'année : Maksym Chernov, Nyon, Natation
- Personnalité sportive de l'année : Aurélie Lemouzy, Nyon, Rugby

→ [regiondenyon.ch/merites-sportifs](http://regiondenyon.ch/merites-sportifs)



**20**

soutiens sportifs  
accordés en 2024



**CHF 83'400**

accordés au total  
pour l'année 2024



Valérie Jeanrenaud, responsable du Sport à la cérémonie de remise des Mérites sportifs 2024 à Gland.



Sept prix ont été remis lors des Mérites sportifs régionaux 2024, organisés par Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

# Communication



## Référent au Comité de direction

### Pierre-Alain Schmidt

Responsable politique de la Communication

## Secrétariat > Communication et marketing

↳ Daniela Nagy

↳ Juliette Rabiller

↳ Thalie Schmidt (stagiaire)

## Relations médias

Le service Communication de Région de Nyon a diffusé 21 communiqués de presse en 2024. Avec son contact de référence pour les journalistes, la Région a reçu et traité 36 demandes de médias durant l'année. Au chapitre des retombées médiatiques, elle a répertorié 122 articles et sujets radio/TV la concernant en 2024.

## Soutien aux médias du district

La Région a consacré 45% de son budget publicité à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux et leurs sites internet.



**+63%**

utilisateur·rices du site  
internet de Région de Nyon

## Internet

### Sites web

Le site [regiondenyon.ch](http://regiondenyon.ch) a connu une croissance réjouissante de 63% du nombre de visites (au total 62'449) par rapport à l'exercice précédent. Il a enregistré une augmentation du nombre de pages vues de 27%. Le nombre d'abonnés de la newsletter régionale est resté stable (au total 857).

La plateforme [guichet-mobile.ch](http://guichet-mobile.ch) n'a bénéficié d'aucune évolution majeure au niveau de son contenu en 2024, engendrant une baisse de -51% du nombre de visiteurs et de -55% du nombre de pages consultées par rapport à 2023 qui avait notamment connu la mise en ligne et la promotion de la rubrique MouV (défi mobilité active).

Le site [tourismedenature.ch](http://tourismedenature.ch) (en ligne depuis septembre 2023) a totalisé 1168 visites pour 763 utilisatrices et utilisateurs durant l'année.

En amont de la saison d'hiver, la Région a aussi actualisé le site [teledole.ch](http://teledole.ch) pour sa société d'équipement touristique.

Fréquentation du site internet [regiondenyon.ch](http://regiondenyon.ch)

	Variation annuelle	2024	2023	2022
Visiteurs uniques	↗ +63%	62'449	38'231	47'378
Visites	↗ +66%	88'424	53'316	64'012
Pages vues	↗ +27%	179'367	141'493	119'065
Abonnés e-mail	0%	857	856	1433

## Réseaux sociaux

Région de Nyon a réalisé 517 publications sur Facebook, X, Instagram et LinkedIn en 2024 (-12%). La situation au 31 décembre traduit une progression générale du nombre d'abonnés sur les différentes plateformes (+11%), avec une croissance plus importante sur LinkedIn (+29%) que sur les autres réseaux.

→ [regiondenyon.ch/reseaux-sociaux](http://regiondenyon.ch/reseaux-sociaux)

Personnes abonnées à Région de Nyon sur les réseaux sociaux

	Variation annuelle	2024	2022	2022
Facebook	↗ +4%	3021	2913	2707
X	↘ -2%	577	589	570
Instagram	↗ +11%	2935	2648	2359
LinkedIn	↗ +29%	2003	1549	1108

Dans l'après-midi, des animations grand public ont eu lieu totalisant une centaine de personnes : bar des 20 ans avec l'équipe de la Cantonale de Givrins, concert du groupe Tendinista, stands thématiques, jeu concours, mur de grimpe et maquillage.

Durant l'été, une série de mini-capsules a mis en lumière les membres du Comité de direction au moyen d'interviews diffusés sur les réseaux sociaux.

Le public a également pu se familiariser avec les différentes thématiques gérées par l'association grâce à un « rallye-quiz » en ligne d'une quinzaine de questions permettant aux internautes de tester leurs connaissances en lien avec les divers domaines d'action. Ces thématiques ont aussi fait l'objet d'une série de capsules vidéo présentant pour chacune d'entre elles le rôle de la Région et les accomplissements de ces 20 dernières années.

→ [regiondenyon.ch/20ans](http://regiondenyon.ch/20ans)

## Festivités des 20 ans

La Région a déployé tout au long de l'année des actions à l'occasion de ses 20 ans, avec l'objectif de mieux faire connaître l'association et les activités qu'elle coordonne. Elle a notamment créé un logo spécial pour habiller ses supports et un thème musical pour accompagner ses réalisations audio-visuelles.

En début d'année, une action a permis à une centaine de jeunes né·es en 2004 et résidant dans les communes membres de bénéficier d'une pochette cadeau contenant une entrée gratuite au théâtre, un bon Mobilis de CHF 50 et d'autres avantages.

Grâce aux médias régionaux, les étapes historiques de l'association de communes ont été mises à l'honneur :

- dans le cadre d'une émission spéciale de Nyon Région Télévision en début d'année, en présence des anciens présidents
- dans un supplément de La Côte sur les 20 ans de la Région, édité à 85'000 exemplaires

Le 15 juin 2024, un événement festif à l'Usine à Gaz à Nyon a rassemblé politiques et population pour célébrer cet anniversaire. Près de 150 représentant·es des communes et partenaires ont participé à la cérémonie officielle, animée par l'humoriste Simon Romang.



Evénement des 20 ans, le 15 juin 2024 à l'Usine à Gaz à Nyon.



Visuel promotionnel pour l'événement des 20 ans de la Région.

## Campagnes et production

Dès le mois de juin, la campagne « 20 ans d'idées communes » a été déployée par divers biais : vitrine de la Grand-Rue 24, affichage rue F12 dans plusieurs communes, banderoles en Ville de Nyon, page internet, réseaux sociaux, annonces presse et digitales. Ces actions ont totalisé 1'208'724 vues.

Dans les différentes thématiques, la Région a mené 18 campagnes ponctuelles, afin de promouvoir ses activités.

### Audiovisuel

La production audiovisuelle de la Région a totalisé 18 vidéos en 2024 (contre 9 en 2023), dont la diffusion a eu lieu sur le site web et les réseaux sociaux de l'association. Parmi les réalisations, 7 capsules thématiques et 1 capsule institutionnelle ont été produites dans le cadre des 20 ans de la Région et diffusées sur plusieurs mois. Durant l'été, une série d'interviews avec les membres du Comité de direction a donné la parole aux responsables politiques.

Des collaborations ont eu lieu avec le Grand Genève dans la réalisation d'un clip pour le Prix de l'agriculture en transition écologique et avec Lémanis pour un épisode de la série « Prochain arrêt » valorisant l'accès en Léman Express et l'utilisation des transports publics régionaux pour découvrir les itinéraires de randonnées dans le district.

En fin d'année, une animation a été réalisée dans le cadre du changement d'horaire du 15 décembre, présentant de manière visuelle les modifications en lien avec chaque ligne de transport public régionale (cf. Marketing thématique).

En vue des fêtes de Noël, la Région a élaboré une animation représentant le Comité de direction et le Secrétariat sous forme de personnages de type «memojis», pour adresser leurs voeux de fin d'année.

### Publications imprimées

Durant l'année 2024 la Région a produit 36 supports imprimés différents (brochures, dépliants, flyers, diplômes, affiches, bâches et panneaux), toutes thématiques confondues. La majeure partie des travaux de design et mise en page sont réalisés à l'interne.

## Résumé des productions audiovisuelles en 2024

**Vidéo institutionnelle**  
pour les 20 ans de Région de Nyon (août)



**7 capsules thématiques**  
pour les 20 ans de Région de Nyon (sept. - déc.)



**5 interviews en duo**  
des responsables politiques (juil. - août)



**Animation vidéo**  
pour le changement d'horaire 2025 (déc.)



**Animation vidéo**  
pour les voeux de fin d'année (déc.)



Région de Nyon a également produit divers objets publicitaires dans le cadre des festivités des 20 ans (par ex. verres à vin, gobelets, sacs en coton), utilisés lors d'événements et de rencontres régionales.

## Marketing thématique

Les ressources marketing sont surtout destinées au report modal en mobilité, dont les mesures étaient financées pour 2024 par le préavis 33-2023 (2024-2026). Durant l'année, la Région a poursuivi la promotion des déplacements en transports publics et à vélo. Elle a déployé ses actions-phares et développé de nouvelles mesures pour la population et les visiteurs, en concertation avec les opérateurs de transport (CFF, CarPostal, TPN, NStCM, PubliBike et CGN) et les partenaires institutionnels. Un projet-pilote d'AG découverte a notamment été mené en partenariat avec les CFF en automne avec un groupe d'usagers tests qui a pu bénéficier gratuitement d'un abonnement général durant un mois.

## Mesures incitatives

### Avantages loisirs

Par le biais de ses « avantages loisirs » régulièrement renouvelés, Région de Nyon a pu récompenser la population optant pour les transports en commun et le vélo à la place de la voiture. Elle a collaboré avec sept institutions culturelles et de loisirs, générant 656 bons commandés par la population, dont 371 ont été utilisés aux guichets des partenaires, soit un taux d'utilisation de 57% (contre 52% en 2023 et 42% en 2022). Plusieurs des offres sont renouvelées chaque année et 3 offres sont disponibles tout au long de l'année. Au maximum 5 offres simultanées étaient proposées sur le site de la Région.

Pour chaque nouvelle offre disponible, une newsletter a été diffusée. Au total, Région de Nyon comptabilise 1512 vues des newsletters envoyées pour 2024 (contre 1377 en 2023).

→ [regiondenyon.ch/avantages-loisirs](http://regiondenyon.ch/avantages-loisirs)

### Promotion des vélos en libre-service

En 2024, Région de Nyon a proposé une nouvelle fois un code promotionnel pour la population des communes membres, offrant un rabais de 50% sur les trajets en vélo en libre-service durant 1 mois. Cette campagne menée d'avril à juin a été prolongée jusqu'en août. Dans le cadre de cette action, 67 promocodes ont été utilisés, générant 300 trajets. L'offre a été diffusée via les différents canaux de communication de la Région et relayée par les communes.

Le réseau régional de vélos en libre-service a enregistré une progression de 16% du nombre d'emprunts (plus de 85'000 transactions contre 73'533 l'année précédente). Il poursuit ainsi la dynamique regagnée après la pandémie.

→ [regiondenyon.ch/velos](http://regiondenyon.ch/velos)



Flyer pour l'offre de printemps des vélos en libre-service.



**11'031**

bénéficiaires de mesures incitatives, de 2018 à 2024

### Demi-tarif découverte

Région de Nyon a renouvelé en 2024 l'action demi-tarif découverte menée entre 2018 et 2023 (avec une pause en 2020). Celle-ci vise à changer les habitudes des automobilistes en les incitant à tester les transports publics, au prix de CHF 33 pour un abonnement demi-tarif découverte valable deux mois dans toute la Suisse. Entre septembre et octobre, 257 personnes ont acheté ce produit et 67 ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai. Cela représente un taux de conversion de 26%.

Depuis le lancement de cette offre en 2018, ce sont au total 1281 bénéficiaires qui ont pu profiter de l'offre demi-tarif découverte et au total 362 personnes qui ont converti celui-ci en un abonnement demi-tarif annuel.

→ [regiondenyon.ch/demi-tarif](http://regiondenyon.ch/demi-tarif)

The poster features a man sitting at a desk with a laptop, looking towards a window showing a landscape. Text on the left reads: "Il n'est jamais trop tard pour payer 1/2 prix". A vertical list of logos includes SBB CFF FFS, TPN, NS+CH, CGN+, and Publibike. Text on the right explains the offer: "L'abonnement demi-tarif découverte est valable 2 mois dans toute la Suisse au prix de CHF 33 pour les adultes et CHF 19 pour les jeunes. Téléchargez le bon sur la page internet ci-dessous et présentez-le jusqu'au 28 octobre 2024 dans un guichet des transports publics." At the bottom, it says "L'avantage des idées communes" and shows the Région de Nyon logo.

Affiche pour l'action demi-tarif découverte 2024.

## Mesures informatives

### Changement d'horaire 2025

Un travail conséquent a été engagé pour proposer des supports de communication utiles en vue du changement d'horaire en décembre 2024 (le plus important depuis 20 ans). La Région a notamment édité une page spéciale sur son site, précisant les principales adaptations en lien avec le réseau de transport public régional et proposant des animations pour chaque ligne. Ce contenu a été préparé en concertation avec les transporteurs et le Canton de Vaud, afin de soutenir les communes et entreprises à l'échelle régionale.

→ [regionenyon.ch/horaire2025](http://regionenyon.ch/horaire2025)

Parallèlement, la Région a produit une nouvelle édition du plan des réseaux de transports publics, pour les 44 communes alimentant son fonds mobilité et pour les partenaires (transporteurs, offices du tourisme, lieux culturels et de loisirs).

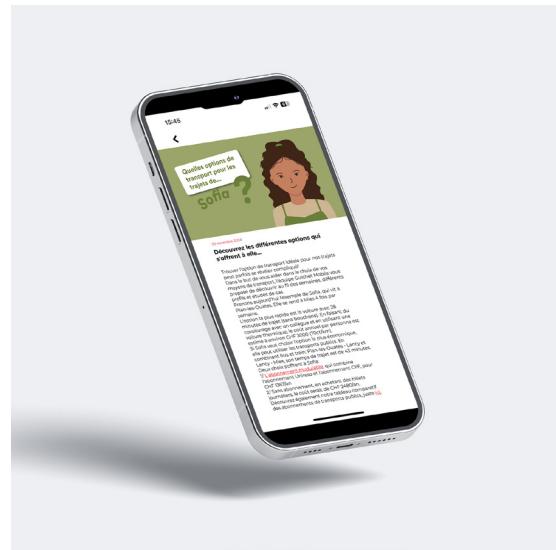
→ [regionenyon.ch/plan-des-reseaux](http://regionenyon.ch/plan-des-reseaux)



Page internet dédiée au changement d'horaire 2025.



Edition du plan des réseaux 2025 au format z-card.



Publication d'actualités sur l'app Guichet Mobile.

### Guichet Mobile

Le Guichet Mobile est un service de conseils en mobilité destiné aux collaboratrices et collaborateurs des sites d'entreprises (cf. Economie). Jusqu'en juillet 2024 le poste a été vacant et la gestion du service et des principales actions de promotion ont été assurées par le service Communication. Au total 30 newsletters (5 par zone) ont été relayées via le Guichet Mobile. Sur le site [guichet-mobile.ch](http://guichet-mobile.ch), 10 actualités ont été publiées durant l'année (idem qu'en 2023).

→ [guichet-mobile.ch](http://guichet-mobile.ch)

L'application Guichet Mobile est un outil permettant aux pendulaires qui habitent ou travaillent dans l'une des communes partenaires de combiner divers modes de transport pour leurs trajets (dont le vélo), de créer des équipes de covoiturage ou encore d'accéder à l'actualité en lien avec la mobilité du district. Elle offre également un canal direct de dialogue avec le Secrétariat régional.

En 2024, 94 nouvelles personnes se sont enregistrées sur l'application Guichet Mobile (contre 231 en 2023) totalisant au 31 décembre 744 utilisatrices et utilisateurs. Un concours sous la forme d'un défi a été proposé durant l'année, avec l'action MouV permettant de cumuler des points en fonction du nombre de kilomètres entrepris à pied, vélo ou trottinette pour gagner des prix.

Profitant de l'arrivée en juillet de la nouvelle chargée de projets à la promotion économique, une analyse a été menée en deuxième partie d'année, pour faire un bilan de l'application mobile et en estimer l'utilité, sur la base de divers critères (statistiques d'utilisation, ressources mises à disposition, avis des entreprises, etc.)

## Participation

### Coordination impliquant les communes

Les échanges autour des mesures de promotion de la mobilité se sont poursuivis en 2024 donnant lieu à deux séances au printemps et deux en automne avec les communes membres. Ces rencontres permettent de dresser le bilan des mesures entreprises l'année précédente, d'assurer le suivi des actions courantes et d'explorer de nouvelles pistes et idées.



Stand d'information du Guichet Mobile à l'A-One à Rolle.



Participation à la Journée du vélo à Nyon, le 23 mai 2024.

# Finances



## Référent au Comité de direction

**Paul Ménard**

Responsable politique des Finances

## Secrétariat > Administration et finances

Boris Mury, secrétaire général

↳ Nathalie Hentschel

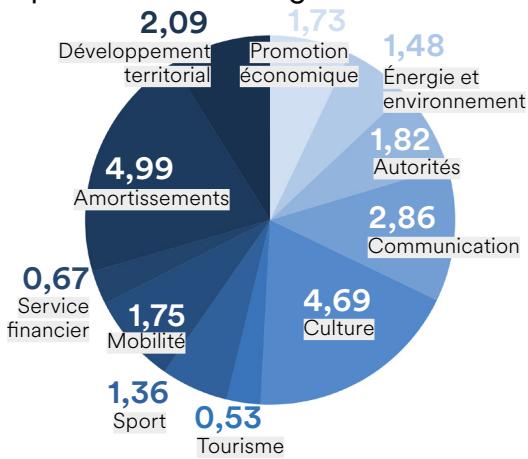
Voici un extrait de quelques données relatives aux comptes 2024, sous forme de trois graphiques. Cette matière fait chaque année l'objet d'un préavis spécifique du Comité de direction au Conseil intercommunal, de même que le budget soumis à validation en amont de chaque exercice annuel. Les préavis et leurs annexes sont disponibles en ligne.

→ [regiondenyon.ch/preavis](http://regiondenyon.ch/preavis)

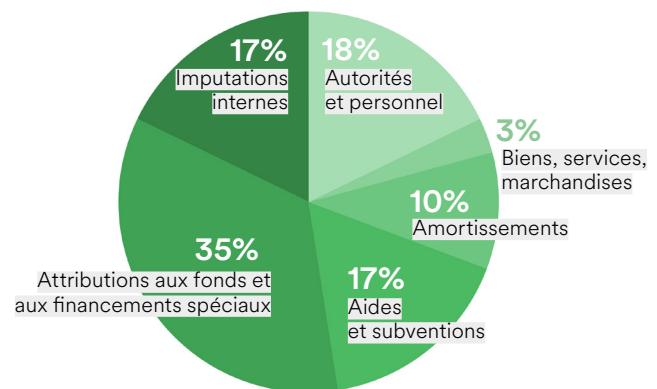
## Recettes par nature



## Répartition des charges



## Charges par nature



**39,9%**

masse salariale à la charge des cotisations communales





## Région de Nyon

L'avantage des idées communes

Région de Nyon  
Grand-Rue 24  
CH-1260 Nyon

Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon. Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en matérialisant des synergies entre villes et villages.

+41 22 361 23 24  
[regiondenyon.ch](http://regiondenyon.ch)

